



# 2023

## Rapport d'activité



*Et si nous n'étions préoccupés que du bonheur des autres ?*  
Thérèse Cornille, Fondatrice de Claire Amitié

**+ 364 %**

En 12 années, l'association a vu son nombre de places se multiplier par 4,6

**873**

personnes accompagnées

[www.claireamitie.org](http://www.claireamitie.org)



# Sommaire



## Le rapport moral

4

## Ce que nous sommes

5

Notre raison d'être et nos principes

5

Nos orientations stratégiques

6

La Gouvernance

7

L'organigramme

8

## Ce que nous avons fait ensemble

9

Nos données clés

9

La démarche qualité

10

L'immobilier

12

Territoires et champs d'intervention

14

Partenariats et mécénat

15

## Le bilan de nos actions et réalisations sur le terrain

16

### Le secteur de l'inclusion sociale

16

Les Centres d'Hébergement et de réinsertion sociale

CHRS Paris

17

CHRS Val de Marne

19

CHRS Aube

23

# Sommaire



## Les Centres d'Hébergement d'Urgence

CHU Val de Marne	27
CHU Essonne	29
CHU Aube	31

## La protection de l'enfance 34

Centre Maternel Val de Marne	35
Logements Relais Val de Marne	39

## La protection de la jeunesse 42

Service d'Hébergement en semi-autonomie Val de Marne	43
Service Jeunes Majeurs Aube	45

## Le Bilan RH et les perspectives --- 47

## Conclusion --- 50

## Le rapport financier --- 51

# Le rapport moral

Tout comme en 2022, l'année 2023 aura été pour Claire Amitié France une année complexe au cours de laquelle il aura fallu naviguer tantôt dans des courants favorables, tantôt dans des conditions adverses. A la fin de l'année, nous sommes arrivés à bon port, mais l'équipage a été sollicité durement, probablement à l'excès.

Au niveau des activités au cœur de notre mission, nous ne pouvons que nous réjouir de leur développement. 2023 aura été le premier exercice plein pour les 120 places d'hébergement ouvertes en 2022. Jamais l'association n'avait connu en un an une telle augmentation de sa capacité d'hébergement. Claire Amitié a été au rendez-vous, et ces nouveaux établissements fonctionnent maintenant en régime de croisière.

Depuis la fin du premier confinement de la crise sanitaire, l'activité de certains de nos établissements s'était dégradée pour atteindre des niveaux inquiétants. C'était particulièrement vrai pour notre Centre Maternel de Bry sur Marne, dont le taux d'occupation en 2022 s'était soldé à 79%. Sous l'effet conjoint d'une refonte des circuits d'admission au sein du département du Val de Marne, qui en est le principal utilisateur et financeur, et d'une politique assumée d'ouverture de notre établissement aux départements limitrophes, nous avons redressé la barre pour atteindre un taux de 94% en 2023, atteignant même une occupation à pleine capacité pendant plusieurs mois à l'automne.

Nos partenariats avec les municipalités du Val de Marne se sont approfondis avec la signature de deux nouvelles conventions avec les villes du Perreux et d'Ormesson portant sur la mise à disposition de logements pour les femmes victimes de violence accompagnées par Claire Amitié France.

Notre plus grande satisfaction de l'année aura été d'avoir été sélectionné par la DHRIL du Val de Marne pour l'ouverture d'un CHRS Jeunes de 21 places. Ce nouveau dispositif, en semi collectif ou en diffus, qui vise un public au cœur des savoir-faire de Claire Amitié, vient en extension de notre dispositif CHRS actuel et s'intègre parfaitement à celui-ci en offrant des solutions de continuité pour le public que nous accueillons.

En revanche, le pilotage financier de nos activités aura été délicat tout au long de l'année. Dans un contexte caractérisé d'une part par la politique budgétaire restrictive adoptée par nos principaux financeurs, et d'autre part par une inflation élevée persistante, le cap était difficile à tracer. L'association a été particulièrement affectée par la hausse des prix alimentaires et surtout par les prix de l'énergie, suite à la révision annuelle de notre principal contrat d'électricité sur nos foyers d'Ile de France, dont le prix a été multiplié facialement par sept ! Les dispositifs mis en place par le gouvernement (bouclier tarifaire et amortisseur électricité) n'auront que très imparfaitement réduit nos factures. Ce n'est que grâce à l'immense générosité d'un mécène que nous avons pu combler l'impact financier de cette hausse exagérée. J'ajouterai également que les retards des discussions budgétaires avec les financeurs publics ne nous facilitent pas la tâche. Ainsi au 31 décembre 2023, les budgets 2023 de nos deux établissements les

plus importants n'étaient pas encore fixés par l'autorité de tarification. Difficile de définir le cap, lorsque la position n'est pas connue avec précision.

L'exercice financier de l'association se conclue par un excédent de 103 303 € ( 61 938 € en 2002). Ce résultat incorpore des éléments techniques favorables tenant aux nouvelles places ouvertes en 2023 et au prix de facturation du Centre Maternel qui ne sont pas de nature récurrente.

Depuis plusieurs années, mon prédécesseur et moi-même soulignons combien la crise de recrutement dans le secteur social affecte nos activités. Cette crise a des racines profondes, financières certes, imparfaitement traitées par les revalorisations salariales intervenues en 2022, mais qui tiennent également au manque de valorisation et de reconnaissance du métier social par notre société. Les conséquences pour nos activités sont lourdes en termes de taux de vacances de postes et de turnover des salariés, nuisant à la qualité de l'accompagnement et induisant une fatigue excessive pour les équipes en place. Pour autant Claire Amitié n'entend pas déroger à ses exigences de qualifications professionnelles à l'embauche et met en place un dispositif de formation continue et d'accompagnement qui va très au-delà de nos obligations légales. Afin de prendre sa place pour l'amélioration de l'attractivité des métiers de l'humain, elle a négocié en 2023 avec les représentants du personnel des accords d'entreprise relevant de l'organisation et de la qualité de vie au travail pour une entrée en vigueur en janvier 2025.

Je voudrais remercier avec une immense gratitude :

- Les donateurs et mécènes de l'association, dont les contributions ont atteint un niveau jamais enregistré à plus de 270 000 euros, dont environ 100 000 euros ont été mis en réserves pour les projets 2024, et qui nous ont permis de faire face aux événements exceptionnels de l'exercice, de poursuivre nos actions en faveur des personnes que nous accueillons et de soutenir nos programmes de formation en faveur des collaborateurs de l'association,
- Le Conseil d'Administration, et en particulier les trois nouvelles administratrices qui nous ont rejoint en 2023, faisant immédiatement bénéficier l'association de leurs compétences,
- Et tout particulièrement la direction et les salariés de Claire Amitié France qui ont mis leur énergie au service de la mission de Claire Amitié et à poursuivre son action de lutte contre les différents visages de la précarité.



**Bertrand de Margerie**  
Président



## Ce que nous sommes

### Notre raison d'être et nos principes

#### Notre raison d'être

Claire Amitié a pour vocation d'amener chaque personne accueillie en situation de précarité à se (re)mettre debout, à s'élever et à se réaliser au sein de la société.

#### En France

**20** établissements et services  
**121** salariés  
**50** bénévoles  
**873** personnes accueillies  
dont **300** enfants  
**645** places d'hébergement

**Claire Amitié, c'est plus de 2 500  
jeunes femmes, jeunes adultes et  
enfants accueillis, accompagnés et  
formés, dans 8 pays, sur 4 continents**

#### Nos principes

**Le respect de la dignité** (considérer chaque personne dans son unicité et sa singularité).

**La fraternité** (créer du lien et des liens dans un esprit de partage et de solidarité).

**L'engagement** (décider de mettre son énergie, son temps, son intelligence au service d'un projet).

#### A l'International

**8** foyers  
**1250** éducateurs et bénévoles  
**1 669** personnes accueillies  
dont **339** enfants

“  
**Pourquoi ces jeunes  
ne pourraient-elles pas  
AVOIR CETTE  
MÊME CHANCE ?**  
”

Thérèse Cornille

# Nos orientations stratégiques

Le 19 mai 2022, le Conseil d'Administration de Claire Amitié France approuvait son nouveau projet associatif.

A l'issue de cette étape incontournable, permettant à l'association de se doter d'un outil renouvelé dans sa forme et son contenu, une communication a eu lieu auprès de l'ensemble des salariés (lors du séminaire d'octobre 2022) afin de le présenter et, d'en faire mieux comprendre l'utilité à tous les acteurs sur le terrain.

Du projet associatif découle **les orientations stratégiques**.

Le précédent plan stratégique avait été décliné entre 2018 et 2022, avec trois maîtres mots : développement, diversification, qualité.

Le prochain plan stratégique se déclinera sur la période 2024/2028, l'année 2023 ayant été nécessaire pour conduire un travail collégial (Conseil d'Administration / direction générale) en vue de son élaboration.

En effet, les orientations stratégiques s'appuient d'abord sur une analyse fine et partagée des forces et faiblesses de l'association, du contexte dans lequel elle évolue (avec les opportunités qui peuvent se présenter, les menaces qui peuvent survenir).

## **Ce travail aboutira en juin 2024, pour une validation en Conseil d'Administration, une présentation au séminaire des salariés afin de définir :**

- La vision de Claire Amitié France pour les 5 prochaines années.
- Les grands axes stratégiques visant à soutenir l'engagement quotidien des équipes sur le terrain, au service des personnes qui sont confiées à notre association.
- Les points d'étapes pour s'adapter aux besoins des personnes accompagnées, des salariés, au contexte du secteur social et à l'évolution de la réglementation.
- L'ambition de Claire Amitié France à horizon 2028.

## **Le prochain rapport d'activité 2024 présentera donc les orientations stratégiques 2024/2028. L'année 2023 a été une prolongation des axes retenus pour la période 2018/2022 :**

- Développement : ouverture de places supplémentaires au CHRS jeunes du Val de Marne.
- Diversification : en direction des femmes victimes de violence.
- Qualité : préparation de la démarche d'évaluation des établissements et services.



# La gouvernance

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 décembre 2023

### **Bureau**

Bertrand de Margerie, Président

Bertrand d'Origny, Vice-Président

Nicole Rueff, Trésorière

Frédéric d'Ussel, Trésorier Adjoint

Myriam Saint Denis, Secrétaire

Catherine Dyon, Secrétaire Adjointe



### **Membres de droit**

Sylvie Loury - Isabelle Godet

### **Autres membres :**

Marie-Ange Bellance - Véronique de la Bachelerie -  
Augustin de Montalivet - Serge Dyon - Jean-Louis  
Normand - Armelle Robin

### **Référents de l'association Cibiel Lannelongue**

Pauline de Laboulaye - Arlette Drouin

Le Conseil d'Administration détermine le plan stratégique de l'association et s'assure de sa mise en œuvre sur le terrain.

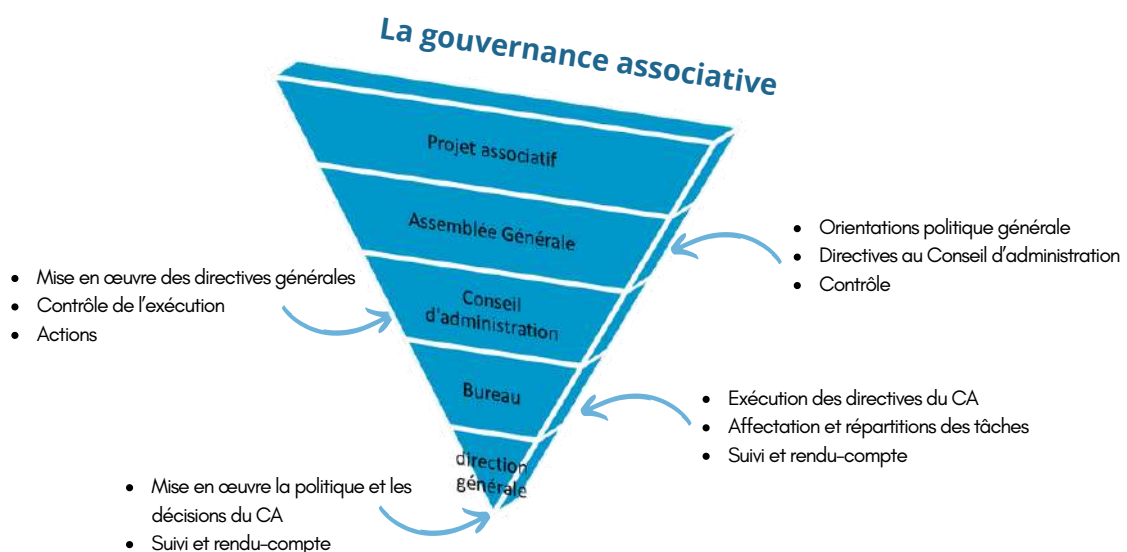
Isabelle Godet, Directrice Générale, pilote au quotidien l'activité de l'association avec Laure Grammont, et Tiffany Ruffey, Directrices Générales Adjointes.

Le siège social anime et coordonne les fonctions supports (ressources humaines, comptables et financières, immobilières, qualité, juridique, partenariats). Il est un appui aux actions réalisées sur les différents territoires. Ses bureaux sont situés dans le 19ème arrondissement et à Troyes.

Les membres du Conseil d'Administration, bénévoles, participent à différentes instances de réflexion comme la réactualisation du projet associatif, l'élaboration du plan stratégique, apportant leurs compétences et leurs expertises à la gestion de l'association.

### EN 2023

- 1 Assemblée Générale
- 4 Conseils d'Administration
- 7 Bureaux





# L'organigramme



**Isabelle GODET**  
*Directrice Générale*



**Laure GRAMMONT**  
*Directrice Générale*  
*Adjointe / Ressources Humaines*



**Tiffany RUFFEY**  
*Directrice Générale*  
*Adjointe en charge de l'ingénierie sociale et qualité*



**Estelle DE BURE**  
*Assistante de Direction*



**Benoit CLAIRET**  
*Adjoint de Direction*  
*Comptabilité*



**Virginie DROUHIN**  
*Adjointe de Direction*  
*Immobilier*

## Pôle Centre Maternel / Logements Relais

**Martine LEMERCIER**  
*Adjointe de Direction*

**Céline FLAHAUT**  
*Cheffe de service Centre Maternel*

**Pauline SEMPERE**  
*Cheffe de service Petite Enfance*

**Marjorie CLAES**  
*Cheffe de service Logements Relais*

## Pôle mineurs et jeunes majeurs

**Vicent MONTALBAN AROCA**  
*Adjoint de Direction*

**Marina PONDI**  
*Cheffe de service Secteur Ouest*

**Emeline MILLOT**  
*Cheffe de service Secteur Est*

## Pôle Inclusion sociale

**Nathalie PROST**  
*Adjointe de Direction*

**Jessica QUINONES**  
*Cheffe de service CHRS 75 / CHU 91*

**Nawal ABDOURAHAMANE**  
*Cheffe de service CHRS 94 Collectif*

**Olga ESPOSITO D'ANDREA**  
*Cheffe de service CHRS / CHU 94 Diffus*

**Céline CARELLI**  
*Cheffe de service CHRS / CHU 10 Diffus*

**Salima HADJERSI**  
*Cheffe de service CHRS 10 Collectif*



# Ce que nous avons fait ensemble

## Nos données clefs 2023

### Les personnes accompagnées

L'association intervient au sein de 20 services et établissements, à Paris, dans le Val de Marne, dans l'Essonne et dans l'Aube.

Les 645 places sont réparties entre :

- l'accueil d'adultes et mamans d'enfants de plus de 3 ans (en CHRS) : 182 places dont 21 places en CHRS jeunes ouvertes à compter du 1/09/2023
- l'accueil en urgence de personnes en grande précarité (en CHU) : 233 places
- l'accueil de jeunes de 16 à 21 ans (en service d'hébergement semi-autonome et service jeunes majeurs) : 112 places
- l'accueil de mamans d'enfants de moins de 3 ans (en centre maternel et en logements relais) : 118 places

20



Etablissements et services

645



Places d'hébergement

121



Salariés

50



Bénévoles

873



Personnes accompagnées en 2023

11,41 M



de budget

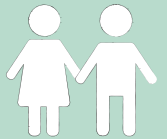
573



Adultes



300



Enfants

### Salariés 2023

L'association dispose d'un effectif de 121 personnes salariées pour 117,40 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis entre le siège social et les 3 pôles d'activité :

- 12 salariés pour le siège social
- 51 salariés pour le pôle inclusion sociale
- 34 salariés pour le pôle protection de l'enfance
- 24 salariés pour le pôle protection de la jeunesse

### Budget annuel

Le budget annuel des établissements, de Claire Amitié France représente 11,41€ millions d'euros, financé à 93% par des subventions publiques, les 7% restants provenant des participations des personnes accompagnées, des dons et mécénat.

### Quelques chiffres clés

352 personnes admises dans l'année (242 adultes et 110 enfants)

257 personnes sorties en 2023 (182 adultes+ 75 enfants) soient 170 ménages

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'occupation	88,71%	93,32%	91,59%	95,16%	92,85%	87,56%	93,40%	94,47%
Taux d'accès au logement (autonome et accompagné)	43,80%	49,90%	40,74%	48,37%	56,52%	49,73%	42,71%	58,33%
Durée moyenne de séjour	381 jours	356 jours	446 jours	359 jours	522 jours	515 jours	527 jours	563 jours

# La démarche qualité

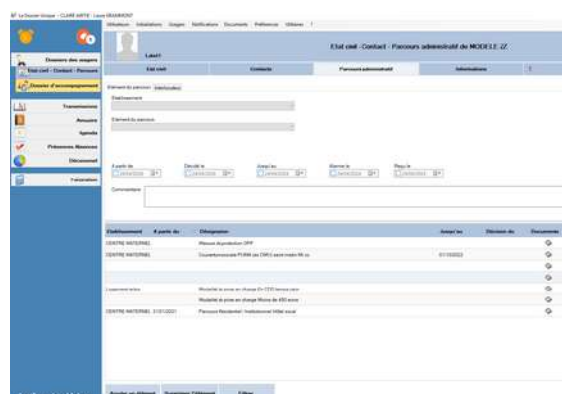
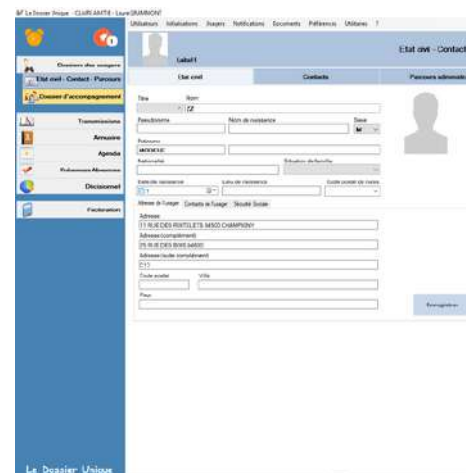
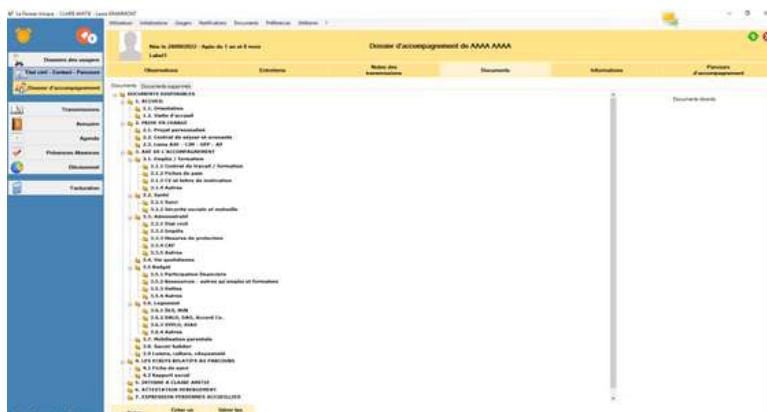
Amener chaque personne accueillie en situation de précarité à se (re)mettre debout, à s'élever et à se réaliser au sein de la société nécessite une qualité d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement global. C'est la raison pour laquelle la qualité pour Claire Amitié France est placée au cœur de ses engagements. Elle doit transparaître dans ses principes d'action et dans ses attitudes à l'égard des bénéficiaires et des salariés.

Même si l'association bénéficie d'une reconnaissance favorable pour la qualité de ses actions, de sa gestion par les autorités de contrôle et de tarification, en raison notamment du travail quotidien réalisé en direction des publics, nous mesurons combien cela peut être fragile, lorsque nous traversons des périodes plus complexes, lorsqu'il manque du personnel, ou que nous sommes confrontés à des accompagnements de personnes aux besoins multiples.

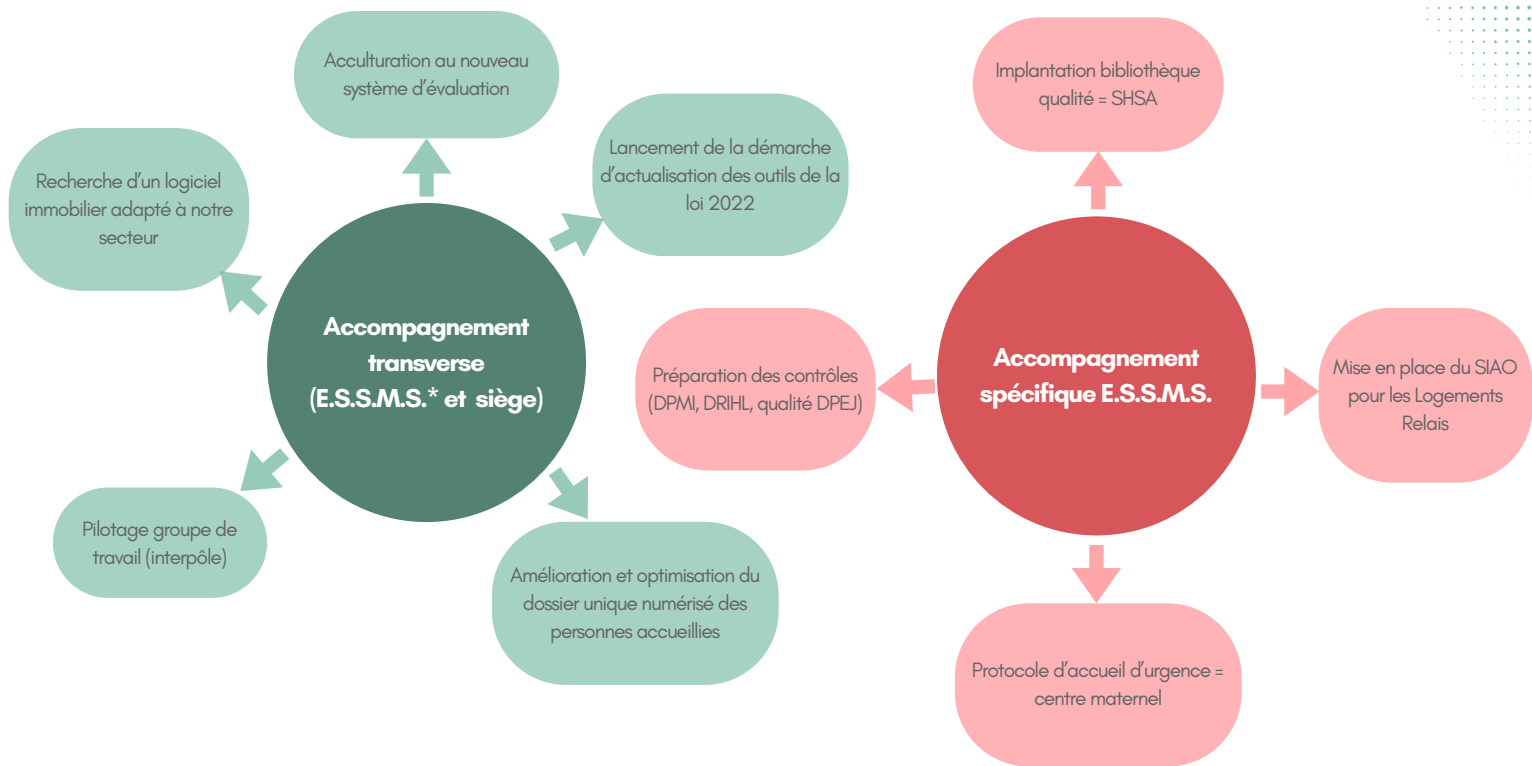
De manière générale, l'association a de très hautes ambitions, des exigences fortes pour accompagner le mieux possible les jeunes, les enfants, les familles qui nous sont orientées mais ses moyens sont limités voire parfois inadaptés pour évoluer dans un environnement instable et incertain.

En 2020, l'association s'est dotée d'une direction qualité avec pour objectif de garantir une prise en charge de qualité à toutes les personnes accueillies au sein de nos établissements et services, capable de mesurer l'efficacité des actions qu'elle engage.

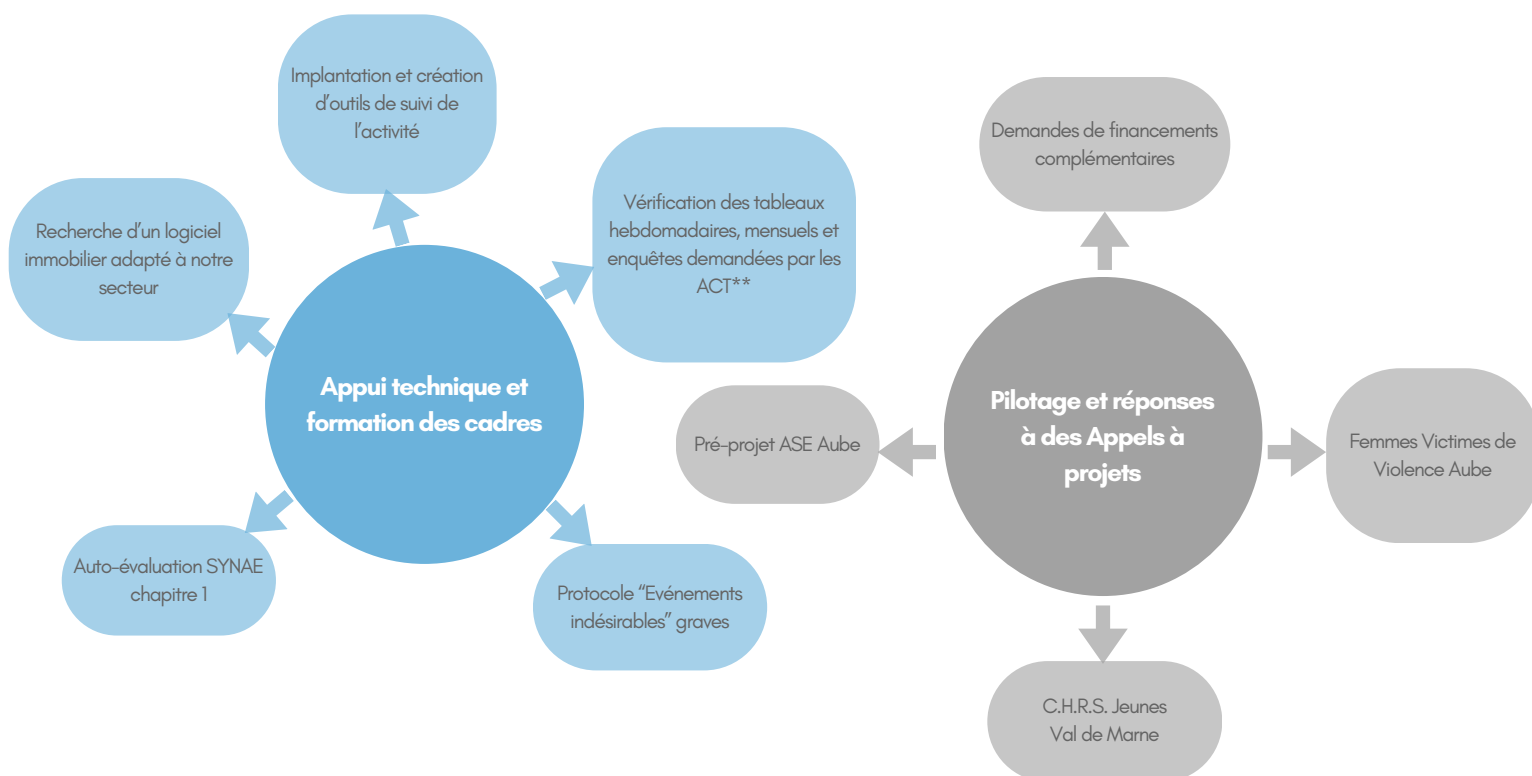
Sa première mission a été de mettre en place le dossier dématérialisé de la personne hébergée et accompagnée (logiciel Interconsult) avec un déploiement démarré en 2020 pour être utilisé dans toutes les équipes depuis 2022. Un important travail de paramétrage et de sécurisation des outils liés au « dossier de l'utilisateur » et à la gestion des ressources humaines a été réalisé, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données instauré par la loi de 2016.



## Schéma d'actions en 2023



**LES ACTIONS MENÉES PAR LA DIRECTION QUALITÉ RÉPONDENT AUX QUATRE MISSIONS QUI LUI SONT CONFÉES**



\*E.S.S.M.S. : Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

\*\* A.C.T. : Autorité de contrôle et de tarification

# L'immobilier

Claire Amitié France œuvre depuis 1954 dans le secteur de l'hébergement, de l'inclusion sociale et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Comme toutes les associations du même secteur, l'immobilier est capital et est un enjeu financier et de qualité pour la réalisation de nos actions quotidiennes.

Dans le secteur de l'hébergement, aucun dispositif, aucun service, n'est possible sans lieu pour le déployer.

Les 645 places d'hébergement sont réparties sur 4 territoires :

- Paris (22 places)
- Essonne (72 places)
- Val de Marne (439 places)
- Aube (112 places)



L'association est, soit propriétaire (3 bâtiments), soit titulaire de baux emphytéotiques (2 bâtiments), soit locataire (156 logements).

Pour ce qui concerne les locations, elles s'effectuent auprès de bailleurs privés (42%) ou de bailleurs publics (58%). Notre association a noué des partenariats avec :

- I3F
- Valophis
- Troyes Habitat
- IDF Habitat
- Groupe Foncier de France
- Agences Laforêt
- Mairie du Perreux sur Marne
- Mairie d'Ormesson



Depuis octobre 2022, après une année et demi de préfiguration du poste, un adjoint de direction, responsable du pôle immobilier a été recruté pour piloter les questions relatives à ce domaine d'action (recherche de logements, gestion des baux, recherche d'entreprises et suivi des travaux, gestion des sinistres, contractualisation et suivi de la maintenance immobilière, suivi des fluides et des contrats énergétiques, etc). L'association a décidé de recruter en CDD et à temps partiel (20 h/semaine) un chargé de gestion immobilière afin de prendre en charge la gestion administrative de tout le pôle immobilier. Son contrat a été renouvelé de manière à mettre en place en 2024 un logiciel immobilier.

Les établissements disposent de 5 ouvriers d'entretien (dont un à temps partiel sur le territoire de l'Aube) pour réaliser tous les travaux de réparation, de maintenance, ou de remise en état qui s'imposent sur tous les sites. Mais la tâche est immense et dépasse de loin le temps dont ils disposent pour tout faire, malgré leurs compétences, leurs capacités d'adaptation, et l'organisation de leurs priorités avec les chefs de services de chaque site.

## Les nouveaux besoins en 2023

Il s'agissait d'abord de finaliser les signatures des baux pour la création des 115 places d'hébergement en urgence largement engagées en 2022.

Mais également, de retrouver pour le S.H.S.A. Est de nouveaux bureaux provisoires à proximité du site de Champigny, les bureaux partagés avec le service diffus du CHRS/CHU du Val de Marne s'avérant trop exiguës pour les deux équipes en extension de places et donc de postes de travail.

Et enfin, de rechercher les logements pour l'extension des 21 places du CHRS jeunes dans le Val de Marne, et de permettre le déménagement des 7 jeunes du SHSA du pavillon de Galilée, vers d'autres logements plus adaptés. Grâce aux partenariats mentionnés plus haut, les logements ont tous été trouvés.

### Des difficultés à stabiliser le parc et à avoir des appartements adaptés

Les difficultés rencontrées varient d'un territoire à l'autre. En Ile-de-France, les zones tendues confrontent l'association à un manque de biens adaptés, à Vitry sur Seine par exemple l'association est à la recherche de bureaux moins onéreux pour installer l'équipe du S.H.S.A. Ouest. A Paris, le siège n'a plus assez de places pour ses collaborateurs.

Des particuliers ont loué des biens à l'association, ou proposent des biens avec des coûts de travaux importants pour remettre aux normes (les passoires énergétiques sont coûteuses pour l'association). Les locaux (logements pour héberger le public, bureaux pour accueillir les équipes) doivent être facilement accessibles pour faciliter la mobilité des personnes accueillies et également ceux des salariés.

Les désordres immobiliers sont nombreux, chronophages pour ceux qui ont en charge le suivi des travaux à réaliser : le lien avec les bailleurs, le suivi de la qualité des lieux pour accueillir et héberger le public, l'éducation au « savoir habiter » pour les travailleurs sociaux...

Ils sont également coûteux, obligeant parfois des logements ou des chambres à être indisponibles pour l'hébergement, le temps d'effectuer des travaux, d'avoir une réponse des propriétaires, de valider le passage de l'expert, de faire faire les devis, de trouver les financements pour effectuer les travaux.

Devoir rendre des logements non conformes ou dont les propriétaires veulent retrouver la jouissance, c'est entrer dans un processus toujours risqué (perte de la caution de départ, coût de remise en état des logements, gestion des déménagements et emménagement, finalisation des contrats, obtention d'un logement qui répond à tous nos critères, paiement d'un double loyer, etc.).

### Les enjeux de la rénovation et de la sobriété énergétique

Ces enjeux se posent notamment en raison du renforcement des obligations légales (décret tertiaire par exemple), de l'obligation de veiller sans cesse aux coûts énergétiques sur chaque logement, de la nécessaire éducation aux gestes écoresponsables des publics accompagnés, mais aussi des salariés.

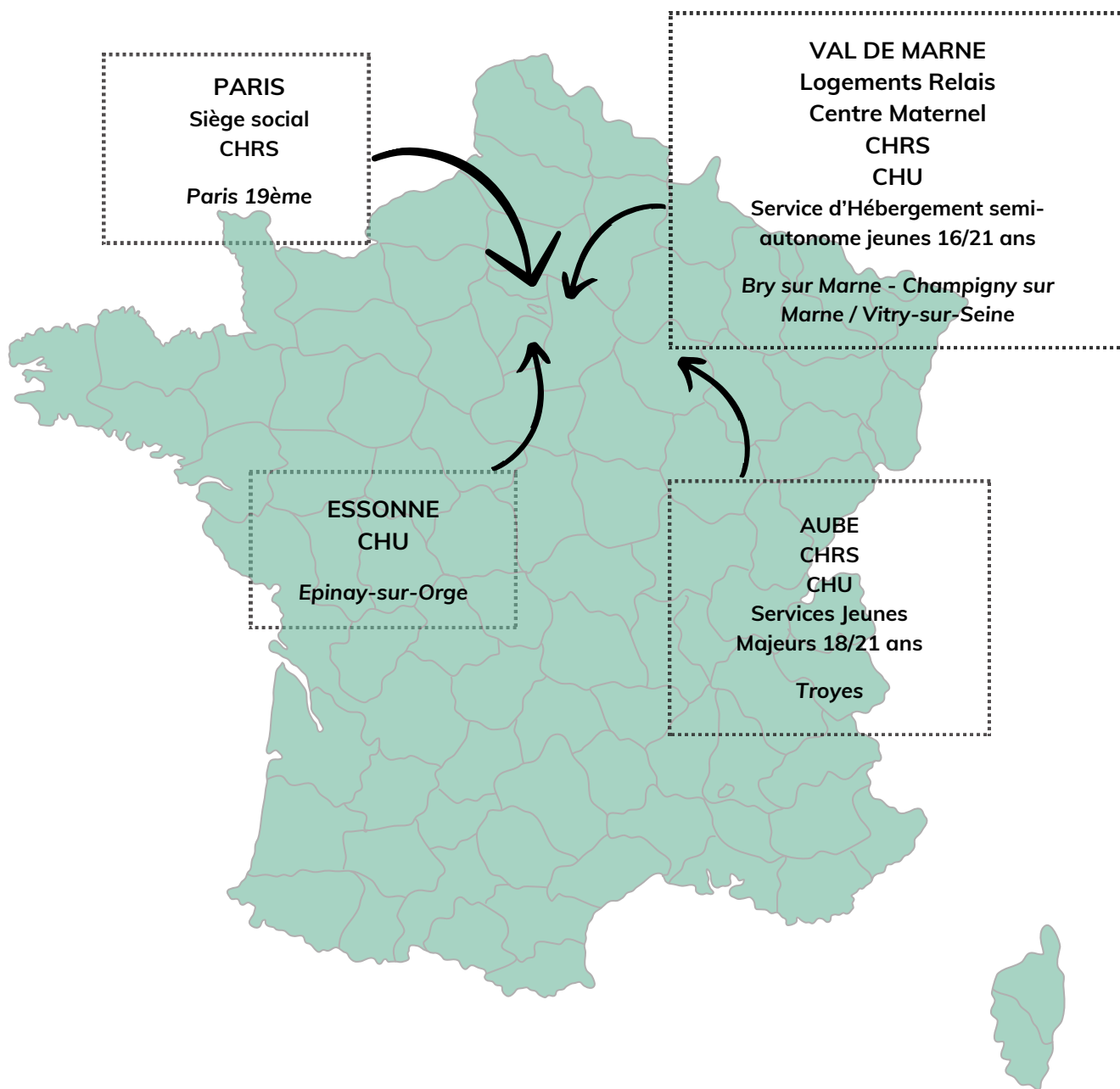
Les équipes éducatives se saisissent de plus en plus du sujet, même si cela demande de l'énergie, du temps, de recommencer sans cesse, et de mettre en place une stratégie pour aller dans les logements très régulièrement et y repérer les actions à mener en direction des personnes hébergées. Des initiatives sont lancées, l'embauche de travailleurs sociaux dédiés au « savoir habiter », les plannings de visite des logements, les fiches travaux, les états des lieux entrant et sortant, la réparation des biens dégradés lorsque cela est possible, les ateliers collectifs, les supports d'information, la participation financière de certaines personnes accueillies aux frais énergétiques, etc...

L'année 2023 a été particulièrement complexe à ce sujet, avec l'explosion de certains coûts énergétiques notamment sur les plus gros bâtiments où l'association gère l'hébergement collectif. Il ne s'agissait nullement d'une explosion de la consommation, conséquence d'une mauvaise utilisation des lieux, mais plutôt du coût du kwh électrique qui a été multiplié par 6.8 en octobre 2022 pour revenir à un tarif normal en octobre 2023 après renégociation des contrats et changement de fournisseurs.

Pour mener à bien ses actions, le service immobilier, au service des missions de l'association doit notamment :

- s'appuyer sur l'aide d'un logiciel immobilier
- structurer ses process et les communiquer aux établissements
- convenir avec les fournisseurs d'énergie de la méthode de classification et de transmission des factures

# Territoires et champs d'intervention



## L'INCLUSION SOCIALE

- CHRS (\*)
- CHU (\*\*)

## LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- Logements Relais
- Centre Maternel

## LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

- SHSA Jeunes 16 - 21 ans
- Jeunes majeurs 18 - 21 ans



# Partenariats et mécénat

L'association Claire Amitié France bénéficie chaque année, pour réaliser ses actions, de **financements publics** de la part :



De l'Etat

- D.R.I.H.L. de Paris
- D.R.I.H.L. du Val de Marne
- D.R.I.H.L. de Seine Saint Denis
- D.D.E.T.S.P.P. de l'Aube



Des Départements

- Du Val de Marne
- De l'Aube

Cette année plus encore que les années précédentes, Claire Amitié France a également pu bénéficier de **fonds privés** pour soutenir ses nouveaux projets ou pour faire face à certaines impasses budgétaires.

La recherche de fonds s'effectue par une équipe de bénévoles et de salariés dédiés à cette action, à la fois pour Claire Amitié Internationale et pour Claire Amitié France. Nous remercions particulièrement Camille et Gabrielle pour tous les efforts soutenus tout au long de l'année, pour la veille active mise en place pour solliciter au bon moment les fondations, les entreprises, sensibles de plus en plus à une démarche R.S.E.

Notre gratitude également à la famille Cibiel Lannelongue pour son fidèle et généreux soutien nous permettant d'accompagner et de former les salariés à l'ADN de Claire Amitié.

Ils nous ont soutenus en 2023 :



**Fonds de dotation  
Thérèse Cornille**

**La Fondation  
"un avenir meilleur"**



**Les dons en nature** permettent de réaliser des économies précieuses et de gâter les personnes accompagnées :



Que tous soient ici remerciés. Ces fonds privés ont été nécessaires à l'équilibre financier de certaines structures et pour prendre en charge certaines dépenses (notamment en matière de recrutement, de coaching d'équipe, de formation) non prises en charge par les financements publics.



# Bilan de nos actions et réalisations sur le terrain

## Secteur de l'inclusion sociale

### Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

#### CHRS Paris

- Financier : DRIHL UT 94
- Type de financement : CPOM / DGF\*\*
- Mode d'hébergement : Collectif
- Public : 18 à 35 ans - femmes isolées
- Orienteur : SIAO\*\*\* 75
- 22 places
- 6,4 ETP
- Taux d'occupation : 98,72%
- Nombre de journées réalisées : 7 927
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 29

#### CHRS Val de Marne

- Financier : DRIHL UT 94
- Type de financement : CPOM / DGF
- Mode d'hébergement : Collectif / Diffus
- Public : Femmes isolées 18 - 35 ans / femmes avec enfant(s) de + 3 ans
- Orienteur : SIAO 94
- 133 places soit 112 places (49 en collectif et 63 en Diffus) installées à l'année + 21 places CHRS jeunes (7 en collectif et 14 en diffus) à compter du 1/09/2023
- 14,1 ETP
- Taux d'occupation (hors CHRS jeune) : 95,72%
- Nombre de journées réalisées (hors CHRS jeune) : 46 816
- Nombre de personnes présentes dans l'année (CHRS jeune compris) : 169 personnes

#### CHRS Aube

- Financier : DDETSPP\*\*\*
- Type de financement : DGF
- Mode d'hébergement : Collectif / Diffus ou femmes avec enfant(s) dont l'aîné à + de 3 ans
- Public : Femmes / Hommes 18 - 35 an
- Orienteur : SIAO 10
- 25 places (12 en collectif + 13 en Diffus) + 2 places ALT
- 6,84 ETP
- Nombre de journées réalisées : 9 105
- Taux d'occupation : 92,40 %
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 57 personnes

#### Soit, un total de

- 182 places
- 27,34 ETP

\* DRIHL : Direction Régionale Interdépartementale d'Hébergement et de Logements\*\* DGF

\*\* DGF / CPOM : Dotation Globale de Financement / Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

\*\*\* SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

\*\*\*\* DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi du travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

# CHRS Paris

## Bilan 2023



Le travail d'accompagnement a été mené dans un climat de changement et de turn-over de l'équipe éducative.

En effet, le CHRS de Paris étant une structure de 22 places, il est porté par une petite équipe qui assure l'accompagnement 24h sur 24 toute l'année. Cela impose aux professionnels une organisation du travail serrée avec des horaires d'internat (soirées, nuit/week-ends, jours fériés).

Dans un contexte de crise des métiers de l'humain, recruter est difficile, fidéliser le personnel plus encore.

Cependant, les professionnels en place ont fait au mieux pour maintenir la qualité d'accompagnement proposée afin de répondre au plus proche et de la manière la plus adaptée aux besoins des personnes accueillies.

L'accueil est inconditionnel et a nécessité de l'équipe une certaine adaptabilité en raison des profils très diversifiés accueillis au cours de l'année.

En 2023, au CHRS de Paris, il y a eu 7 sorties et 7 entrées.

29% des personnes sorties ont pu obtenir un logement à l'issue de leur temps de prise en charge

43 % ont bénéficié d'une réorientation vers une structure adaptée à leurs problématiques (souvent de soin)

## Naïda, résidente témoigne de ce qu'elle vit au CHRS de Paris

*« Pour s'approprier le thème de cette année, on nous a demandé de définir le mot talent.*

*Ce n'est jamais simple de définir un mot avec exactitude mais nous avons réussi à nous en approcher : nous avons défini le talent comme un don, une capacité innée, propre à chaque personne, pouvant être, ou pas, reliée au domaine artistique.*

*J'ai toujours cru que le talent était unique, je dirais même que j'ai du mal à accepter que d'autres puissent avoir le même, comme si ce talent était une preuve de ma singularité. C'est ici que j'ai appris que le talent peut se transmettre et surtout qu'il peut se partager sans perdre de son intensité.*

*Mais il y a aussi une autre dimension du talent que j'ai découverte au CHRS. On oublie souvent qu'il y a des talents qui jaillissent de la douleur, on aborde souvent le beau pour définir ce mot, mais on oublie qu'il y en a même dans nos peurs. J'ai vu des filles avoir le talent de se battre, peu importe les difficultés qui se dressaient devant elles, j'en ai vu avoir le talent de faire face quand tous les poussaient à abandonner, j'ai vu des filles essayer encore et encore malgré tout, et je trouve que ce talent-là est un des plus impressionnants.*

*Le talent n'est pas seulement artistique et il ne prend pas seulement appui dans nos combats, il se trouve aussi dans chacune de nos qualités, dans chacune de nos intentions. Être patient est un talent, partager est un talent, sourire aux autres est un talent, être honnête est un talent et un talent que je ne possédais pas avant de venir ici. On oublie qu'on a la possibilité d'être talentueux dans chacune de nos interactions avec les autres, qu'on peut s'entraider, et que ce talent-là a le don de toujours nous cultiver.*

*Lorsque je suis arrivée à Claire Amitié, il y avait beaucoup de choses en moi à réparer, et je crois que si on m'avait demandé de citer un de mes talents, je n'aurais pas été capable d'en trouver. Mais aujourd'hui, c'est avec joie que je vous confie que j'ai retrouvé ici le plus beau des talents : celui d'avoir envie de vivre.*

*Je vous souhaite d'avoir ce talent, je vous souhaite d'avoir envie de vivre, d'aimer saisir chaque opportunité afin de voir ce que vous avez à apporter et de l'utiliser, parce que cela vous permettra à jamais de vous élever toujours plus haut, plus loin et plus fort. »*

## Quelques temps forts

Dans le cadre de la vie quotidienne et de l'accompagnement des résidentes, différentes actions ont été mises en place, pour répondre aux besoins repérés :



- **Une boutique éphémère** pour permettre aux résidentes le nécessitant de pouvoir récupérer des vêtements de saison, cela a également été l'occasion d'aborder la gestion budgétaire avec la mise en place de moyens factices de paiement et avec l'attribution d'un budget spécifique.
- **Des moments festifs**
  - Les fêtes d'anniversaire où toutes les personnes accueillies se mobilisent avec l'équipe, même pour écrire une chanson.
  - La fête du CHRS lançant le thème d'année : partage de plats élaborés par les résidentes, création d'un tableau avec la phrase de l'année mettant en avant les talents de chacune, élaboration de sculptures faites en pâte durcissante, spectacle d'une danse indienne, ou encore des témoignages...
  - La fête de fin d'année autour d'un repas partagé, dans une ambiance festive : musique, jeux, danse.
- **Des temps conviviaux** : ateliers pâtisserie, soirées à thème avec repas.
- **Des sorties** : au bowling, dans un restaurant dansant, à la galerie 19M pour une exposition.
- **Des actions ponctuelles** par exemple le 8 mars avec la projection d'un film suivi d'un débat, pour la journée de la femme.

Des ateliers santé menés par IPC santé dans le cadre d'un partenariat autour de thématiques telles que l'alimentation ou encore avec santé plurielle sur la santé mentale et la précarité menstruelle.

## Perspectives 2021

En raison d'une réorganisation de tous les postes de travailleurs sociaux au CHRS Ile de France dans le cadre du CPOM, un poste a été attribué au CHRS de Paris, référent thématique "emploi". Il permettra ainsi de créer un réseau partenarial dans ce domaine afin d'accompagner les résidentes, en collaboration avec les conseillers de mission locale, dans leurs parcours professionnels : définition des projets professionnels, préparation aux entretiens d'embauche, rédaction de CV et lettres de motivation afin de pouvoir intégrer les codes nécessaires pour s'adapter au monde du travail.

De plus, nous allons poursuivre et développer les instances de participations collectives telles que les groupes d'expression, les ateliers collectifs... en continuant de solliciter la mobilisation de chacune des personnes accueillies afin qu'elles soient actrices de leur prise en charge et force de propositions dans la vie collective.

En ce sens, il conviendra également d'entretenir les partenariats existants et d'en développer de supplémentaires dans différents domaines tels que la santé, l'accès à la culture, à la citoyenneté par exemple, répondant aux besoins exprimés des personnes accueillies.

Mais également, de lancer le chantier de révision des outils : règlement de fonctionnement, livret d'accueil, travail qui sera mené de manière transversale au sein de l'association, pour être au plus près des réalités de terrain.

Enfin, la formation des professionnels restera un axe prioritaire de travail afin de leur permettre de peaufiner leurs connaissances et compétences en lien avec les types de profils du public accueilli au CHRS mais également de l'évolution des réglementations.

Jessica QUINONES  
Cheffe de service

## « Vous comptez pour moi... car je sais que je compte pour vous !

*Vous tous membres de l'équipe... vous comptez pour moi ! Même quand ma référente de parcours n'est pas là, vous continuez de m'aider. A Claire Amitié, vous ne m'avez montré que de l'attention car vous souhaitez le meilleur pour chacune de nous, résidente. » Emabeti, personne accueillie au CHRS collectif*

Un savoir-faire, un savoir-être, un soin particulier pour chaque personne accueillie, la création d'une relation d'accompagnement faite de confiance, d'écoute, de patience, c'est le travail de l'équipe du CHRS. Les retours positifs des personnes accompagnées comme celui d'Emabeti sont précieux pour les professionnels qui œuvrent au quotidien en sein de l'établissement !

Le CHRS du Val de Marne dispose au total de 133 places (56 places en collectif, 77 en diffus) avec une extension de 21 places (CHRS Jeunes) en septembre 2023.

## Quelles actualités au CHRS collectif en 2023 ?

### A la découverte des talents de chacun

C'était le thème de l'année ! Pour donner envie aux résidentes de croire en leurs talents, voir même d'en découvrir de nouveaux, des ateliers ont été mis en place (création de bijoux - travail sur de l'argile - atelier couture - travail dans un potager...).

### Se sentir attendu et célébrer

Le moment de l'accueil et l'anniversaire de chaque personne accueillie sont des moments clefs que chaque professionnelle prépare avec soin et de manière individualisée.

Poser un regard personnalisé sur chacune c'est la faire exister : offrir une attention particulière à travers un bouquet de fleurs, un petit mot de bienvenue, un gâteau d'anniversaire, un plat qui fait plaisir.

### Rompre l'isolement, vivre ensemble et partager dès que possible

Cette intention se matérialise par des temps festifs 1 à 2 fois par mois. Voici les moments vécus en 2023 dans le CHRS collectif :

- Brunch du nouvel an
- Galette des rois
- Chandeleur
- Fêtes des mères
- Chasse aux œufs
- Fête de la musique
- Petit-déjeuner de la rentrée
- Atelier maquillage
- Apéro d'înatoire avec l'association « La main ouverte »
- Réveillon de Noël
- Soirée du Nouvel An
- Fête du 8 décembre
- Repas à la découverte de la France
- Halloween



## Prendre soin de soi au quotidien

Pour la journée de la femme, le 8 mars des ateliers « bien être » ont été organisés :

- création de produits de beauté
- apprendre à se maquiller
- apprendre à prendre soin de ses ongles,
- reprendre une activité sportive

## La santé des femmes, un enjeu essentiel au cœur de l'accompagnement

La santé est un enjeu essentiel dans l'accompagnement proposé aux personnes accueillies. Parfois conscientes ou non de leur besoin, les personnes accueillies sont difficilement mobilisables. Les professionnels et nos partenaires locaux s'unissent afin de leur permettre d'entamer ce parcours.

- 4 ateliers d'information d'échange et de jeu mené par le CRIPS pour la 2nde année consécutive auprès des résidentes
- 2 interventions proposées avec la Plateforme de vaccination
- 1 Ciné- débat : «Fleur du désert » sur le sujet de l'excision et de l'interdiction de ce acte en France
- Journée auto-test VIH
- Permanence LHSS Mobile et visite du LHSS mobile proposées aux résidentes
- 1 Rencontre avec IKIGALI, un association qui accompagne les femmes porteuses du VIH et les femmes souffrant de diabète sur le volet du soin et de l'accompagnement administratif spécifique lié à ces pathologies.

## L'ouverture vers l'extérieur pour les personnes accueillies

Voici quelques activités proposées au cours de l'année :

- Journée découverte Lac de la forêt d'Orient et de Claire Amitié Troyes
- Feu d'artifice du 14 juillet : des visages illuminés et des paillettes dans les yeux
- Sorties au Louvre, à la grande Galerie de l'Evolution
- Sorties à Fontainebleau, au parc des Bordes, dans une ferme pédagogique.

## Mais aussi pour les professionnels de l'équipe

- Partage de connaissance avec le CRIPS sur les thèmes notamment de la prévention sexualité et la santé somatique
- Rencontre avec les professionnels du CAARUD « Visa 94 »
- Visite de l'adjointe au Maire de Champigny sur Marne
- Rencontre avec la mission locale de Champigny sur Marne
- Adhésion à la Maison pour Tous.

## Lucia, résidente à Nogent au CHRS diffus parle de son parcours à Claire Amitié

“Il y a déjà deux ans que je suis arrivée à Claire Amitié à l'antenne de Nogent sur Marne.

Je me trouvais auparavant dans une situation vraiment difficile, après avoir passé plusieurs années de violence en hôtel social. L'association Claire Amitié a clôturé pour moi la fin d'une période bien triste et douloureuse.

Très rapidement, je me suis sentie mieux, car j'étais entourée et écoutée. Ma situation a été tout de suite prise en compte et cela m'a permis d'être moins angoissée car je me sentais toujours accompagnée.

J'ai ressenti un bien-être intérieur comme un bol d'air. J'étais plus calme, moins soucieuse au quotidien.

Je pouvais parler de toutes mes difficultés et cela me rendait plus sereine. J'ai rapidement retrouvé une stabilité et un nouvel environnement.

L'année dernière, ma référente était absente pendant quelques mois, mon suivi a été un peu perturbé car j'ai eu plusieurs référentes pendant cette période. Cependant, les autres membres de l'équipe durant cette période m'ont toujours aidée et soutenue.

L'équipe de Claire Amitié m'a toujours donné l'envie d'avancer et de ne jamais abandonner. J'aime pouvoir discuter et réfléchir avec ma référente pour prendre des décisions.

Claire Amitié me prouve que je suis capable de me débrouiller seule et cela me conforte dans mon avenir. ”



## Quel bilan au CHRS Diffus en 2023 ?

### Des familles relogées

Via le DALO, le SIAO, la DRIHL (SYPLO) de nombreuses propositions de logements ont été faites aux familles accompagnées et prêtes à quitter le CHRS pour une résidence sociale, un logement SOLIBAIL, en bail direct.

L'équipe a été formée sur les dispositifs d'aide au relogement, elle maîtrise d'avantage l'outil SI-SIAO, ce qui lui permet de mieux accompagner les familles et les personnes accueillies dans leurs démarches.

### Des nouvelles places ouvertes : le CHRS jeunes

Dans le cadre de l'ouverture du CHRS jeunes, 14 places ont été accordées à l'association pour de l'hébergement en diffus. Depuis octobre 2023, les premiers accueils des jeunes s'effectuent dans des logements trouvés sur les communes de Villiers sur Marne et de Champigny.

L'équipe a pu s'investir rapidement dans ce nouveau projet et a pu repérer des problématiques liées au public accompagné (liens familiaux fragilisés, recherche identitaire, addictions, etc.).

Dans le cadre du projet déposé et financé par la DRIHL du Val de Marne, des chèques service d'un montant de 30 € par semaine sont distribués aux jeunes pour faire face à leurs besoins primaires en cas de ressources insuffisantes.

### Le recrutement d'un 2ème conseiller en insertion professionnelle

L'ouverture des places CHRS jeunes a permis d'obtenir le recrutement d'un professionnel supplémentaire en charge de l'accompagnement global d'une partie des résidents. Il a été demandé avis à l'équipe pour choisir le profil adapté aux besoins du service. C'est donc un 2ème conseiller en insertion professionnelle qui vient de rejoindre l'équipe (début 2024 et non 2023 comme espéré) pour renforcer cet axe d'accompagnement vers et dans l'emploi. Le travail reste la piste de lancement pour retrouver confiance en soi, et entamer les démarches liées à l'accès au logement.

## Quelques temps forts

### Les groupes d'expression à Nogent + ateliers cuisine

En 2023, les Groupes d'Expression du « Foyer de Nogent » ont repris avec une fréquence d'une fois par trimestre permettant aux résidentes d'exprimer leurs besoins et leurs attentes.

L'organisation de ces groupes est désormais connue par les personnes accompagnées : ordre du jour établi au préalable par les résidentes volontaires et les professionnelles, affiches publiées avec la date prévue, échange et animation le jour J, compte rendu rédigé par une professionnelle et une résidente, affichage de ce dernier.

L'émergence de thèmes proposés par les résidentes a permis de réinvestir et de réorganiser la vie de la maison (Ex : planning de sortie des poubelles, nettoyage de la buanderie avec son règlement de fonctionnement, utilisation de la salle commune pour fêtes et événements de la vie des résidentes, etc.).

Concernant l'entretien de la maison, nous avons un partenariat avec l'entreprise Insertion Service qui intervient désormais de manière hebdomadaire à Nogent. Nous avons également intensifié nos présences sur le site de Nogent. Nous constatons que la maison est globalement mieux entretenue.

Nous avons repris quelques activités à Nogent, notamment un atelier cuisine et deux repas de fin d'année ont été organisés avec les résidentes. L'atelier cuisine est proposé une fois par trimestre.

### Propositions de solutions pour les conflits de cohabitation et voisinage

Nous constatons une augmentation des conflits au sein des colocations, dus principalement à l'organisation de l'entretien du logement. Dans le cadre de l'accompagnement au savoir habiter, les professionnelles interviennent au domicile et proposent des médiations quand le dialogue est interrompu ou difficile. Des plannings de ménage sont proposés et des groupes de parole peuvent être sollicités quand cela devient une nécessité.

Quant aux nuisances sonores ou au non-respect des règlements de fonctionnement des résidences, afin de préparer les familles à la sortie vers le logement autonome, nous sommes en lien avec les syndicats de copropriété, les gardiens, les propriétaires et les voisins des appartements. Cet accompagnement nécessite une présence régulière et un investissement notable des professionnels qui proposent des ateliers collectifs sur le thème du savoir habiter (relations de voisinage, droits et devoirs des locataires, entretien du logement, etc.).

### **La fête de rentrée avec les résidents**

En septembre 2023 avant la rentrée scolaire, dans un cadre festif et animé.

- des activités pour les enfants et les adultes (chamboule tout, photos encadrées, peinture, maquillage, jeux de société),
- des plats partagés préparés par l'équipe et les résidents,
- des jeux de présentation pour identifier les missions de chaque professionnel

### **Des activités au cours de l'été**

L'équipe a proposé différentes activités de loisirs aux familles et personnes isolées : sorties à la piscine, à la base de loisirs et aux parcs avec à l'appui des pique-niques et des jeux pour les enfants.

Pour préserver cette dynamique mise en place durant l'été, à la rentrée, des questionnaires de recueil de besoins ont été distribués aux résidents pour proposer un planning d'ateliers éducatifs et d'activités de loisirs tout au long de l'année.



### **Les formations pour les salariés : droit des étrangers, santé mentale, DALO, PSCI**

De nombreuses formations ont été proposées par Claire Amitié, cela nous a permis de parfaire notre accompagnement grâce à ces apports et une mise à jour de nos connaissances.



## **Perspectives 2024**

L'année 2023 a été à la fois une année de changements et de continuité.

L'équipe a su relever plusieurs défis, notamment l'extension du service et l'accueil d'un nouveau public : cet enthousiasme sera la note marquante de l'année 2024, tout en continuant à renforcer les axes de l'accompagnement global que l'association Claire Amitié tient à proposer aux personnes accueillies.

L'amélioration de la qualité du service rendu sera le leitmotiv de l'équipe.

### **Quelques perspectives concrètes pour 2024 :**

- Développer un partenariat avec les entreprises d'insertion présentes sur le territoire.
- Rencontrer les Missions Locales sur les différents territoires du diffus.
- Maintenir une bonne dynamique (activités collectives et groupes d'expression) à Nogent.
- Se former en permanence.
- Développer une collaboration avec l'ADIL 94 afin de préparer un « Livret d'accompagnement vers la sortie » et bénéficier d'un appui juridique pour les démarches en lien avec les propriétaires.

Olga ESPOSITO D'ANDREA  
Cheffe de service



# CHRS Aube

## Au CHRS collectif, une année 2023 riche en propositions d'ateliers

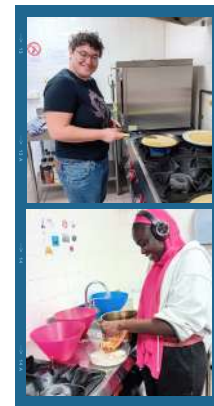


Ils ont été au nombre de 61 et ont permis de travailler auprès des personnes accueillies toutes les facettes que recèlent l'accompagnement pris dans sa globalité et de tisser du lien social (santé, citoyenneté, culture, développement personnel, écologie, hygiène et beaucoup d'autres moments conviviaux tels que des repas spéciaux, goûter, chasse aux œufs, halloween, fêtes de fin d'année, etc.).

Ils ont tous œuvré à favoriser le contact social, l'échange avec les autres et revaloriser l'estime de soi des personnes les plus fragiles.

S'il fallait en choisir un, il s'agirait très certainement de celui de la fête du 8 décembre où le groupe s'est engagé dans une action solidaire en réalisant de petites attentions (porte-clés nominatifs, attache tétine) et des courriers de réconfort à l'intention d'autres jeunes femmes qui comme elles se retrouvent aujourd'hui accompagnées dans un moment difficile de leur existence.

Cet atelier a eu un impact au-delà du 8 décembre. Un goûter a été organisé par la structure bénéficiaire avec des petits cadeaux pour permettre aux jeunes femmes de se rencontrer. Ce moment précis traduit parfaitement la solidarité qui a régné entre toutes les personnes accueillies tout au long de l'année 2023.



### Les jeunes du CHRS collectif témoignent

« Je me souviens de mon premier jour, il y avait un apéro organisé et cela me semblait très chaleureux, c'était un jour d'été.

J'ai aimé la période de Noël à Claire amitié car la soirée était super et nous avons reçu des cadeaux. Tout le monde était gentil et agréable.

J'ai eu beaucoup de problèmes à un moment et j'étais bouleversée mais j'ai pu trouver un soutien et une écoute auprès des professionnelles. Je suis souvent malade mais elles m'apportent leur aide et leur soutien.

Elles sont « sincères » car les personnes ici demandent tous les jours comment je vais. « Drôle » car il y a souvent des choses drôles qui se passent alors que les gens sont tristes. »

Zumrut

« Dès mon arrivée, j'étais stressée, découragée, déprimée, je n'avais clairement plus goût à rien et plus d'envie.

J'ai tout de suite été super bien accueillie chez Claire Amitié, on m'a aidé petit à petit à reprendre confiance en moi, ce qui m'a permis de reprendre courage pour croire à nouveau en moi et avoir cette envie de remonter la pente.

Je suis clairement épanouie ici, j'arrive à dormir à nouveau, à manger et surtout, j'ai retrouvé ma joie de vivre, parce que je me sens aidée et soutenue. Je ne suis pas jugée pour ce que je suis, et je me sens conseillée dans la direction à prendre. »

Enora

## Le CHRS de Claire Amitié ... bien plus qu'un simple hébergement



Si nous devons qualifier aujourd'hui le CHRS, nous le désignerions comme petit havre de paix, un établissement collectif où chaque personne est accueillie comme dans une famille. Avec seulement 25 places, nous avons la chance de créer un environnement chaleureux et intimiste, propice aux échanges et à la solidarité.

Notre collectif favorise les liens et les échanges entre les résidentes, proposant ainsi un soutien mutuel précieux.

Dans la lignée de Thérèse, nous croyons en l'importance du temps accordé aux interactions humaines, car c'est là que naissent les véritables liens et que se construit un sentiment d'appartenance.

Ce qui nous distingue, c'est notre approche d'accompagnement individualisé. Nous comprenons que chaque personne a des besoins uniques et mérite une attention particulière. C'est pourquoi l'équipe est entièrement attentive à fournir avec toute la bienveillance nécessaire, aux personnes accueillies, un soutien personnalisé, que ce soit sur le plan émotionnel, social ou pratique. Notre objectif est d'offrir un refuge temporaire où elles se sentent comme chez elles.

En 2023, le CHRS a connu des changements importants grâce à plusieurs éléments essentiels. Tout d'abord, des engagements manifestes ont été pris pour rénover et transformer les espaces de vie collectifs, offrant ainsi un environnement plus agréable et doux pour les résidentes et favorisant ainsi leur bien-être physique et émotionnel. De plus, une refonte de l'organisation de notre service a été entreprise, intégrant des process plus personnalisés qui répondent mieux aux besoins individuels des résidentes et garantissent un soutien adapté et l'autonomisation.

En parallèle, l'équipe, apporte une expertise plus précise en travail social et un engagement quotidien des professionnels qui renforcent les actions du CHRS envers l'inclusion sociale et le bien-être des personnes accueillies au travers d'une approche holistique. Elle a permis de faire du CHRS un lieu de vie où les femmes peuvent reconstruire leur vie avec dignité et espoir.

### La mission du CHRS diffus

L'accompagnement social proposé par l'équipe vise à aider les personnes accompagnées à accéder à un logement et à renforcer leur parcours professionnel pour favoriser leur autonomisation.

Les interventions des travailleurs sociaux sont conçues pour établir une relation de confiance et soutenir le développement du "pouvoir d'agir" de chaque personne. Les entretiens se déroulent au domicile ou dans les bureaux, avec une préférence pour les visites à domicile pour évaluer l'appropriation du logement et le degré d'autonomie. Les difficultés telles que la gestion du budget, l'hygiène, l'appropriation du logement et les relations sociales sont également abordées.

L'action éducative et l'accompagnement social couvrent divers domaines tels que l'accès aux soins et à la santé, l'aide à l'orientation professionnelle, la recherche d'emploi, et l'accès aux droits. Chaque accompagnement est adapté aux besoins et attentes de la personne accueillie, avec un diagnostic collaboratif pour identifier les besoins et désirs.

Le lien de confiance est essentiel pour le bien-être et la réalisation du projet de la personne. Les bilans mensuels individuels permettent de suivre régulièrement les progrès et ajuster les objectifs à court et moyen terme, offrant un espace pour discuter des doutes, des impatiences et des histoires personnelles.

Ce qui a soutenu la vie du service en 2023 :

- L'accession à leur logement pour plusieurs personnes accompagnées (travail étroit avec les bailleurs, soutien du SIAO sur les commissions DALO).
- Le partenariat avec la CPAM de l'Aube (subvention exceptionnelle allouée à hauteur de 2 000 €) afin de venir en soutien aux jeunes femmes pour lutter contre la précarité hygiénique. La CPAM apporte une aide pour trouver les médecins traitants et les spécialistes. Grâce à la convention signée l'an dernier, cet organisme nous facilite l'accès aux ouvertures des droits.
- Soutien de « re-scolarisation » avec l'appui des écoles aubois, l'école de la 2ème chance (aides financières par le Conseil Départemental, le FSE).
- La mise en place d'ateliers sur le gestion budgétaire avec le Crédit Agricole.



“ Je me souviens très bien du moment où je suis arrivée chez Claire Amitié. Je n’avais plus aucun espoir face à ma situation, je pensais que je n’arriverai jamais à m’en sortir. On m’a accueilli les bras ouverts, avec le sourire, avec plein de positivité. Je me suis demandé où j’atterrissais ! Comment on pouvait être autant confiant pour moi alors que même moi je n’y croyais plus ?

Au-delà de ça, je me suis retrouvée face à des travailleurs sociaux qui n’hésitaient pas une seule seconde à retrousser leurs manches pour nous aider. Les voir arriver quelquefois en jogging basket pour faire des montages de meubles ou nous aider à faire les emménagements/déménagements c’était assez drôle à voir ! Ils pouvaient autant nous aider sur ce genre de tâches quotidiennes que de nous accompagner à nos rendez-vous administratifs (CAF, préfecture, Pôle Emploi, etc.). C’est aussi ça l’esprit de Claire Amitié, une grande famille qui aide sur tout ce qu’elle peut avec joie, envie, goût ... Et pourtant ça n’a pas toujours été simple, nous n’étions parfois pas d’accord, nous avons parfois partagé des moments de doute, de désespoir, de tristesse. Mais Claire Amitié m’a aidé à toujours garder un petit espoir, même dans les périodes les plus sombres.

Petit à petit, j’ai pu reprendre confiance, croire de nouveau en mes projets, et en mes rêves. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », à mon sens c’est vraiment la philosophie de Claire Amitié.

Au début on est pris par la main pour nous accompagner, nous soutenir, et progressivement, on nous lâche un peu la main, jusqu’à ce qu’on nous la lâche complètement. J’en ai franchi des étapes avec eux, les larmes de joie ont coulé et l’émotion était aussi présente pour ceux et celles qui m’accompagnent à Claire Amitié. “

### **Rabia, accueillie au CHRS diffus de Troyes**

Des actions ont été mises en place autour de thématiques diverses, mais ce public reste toujours difficile à mobiliser. Il verbalise qu’il n’a pas forcément envie de se retrouver avec des personnes qu’il ne connaît pas. Il nous semble donc primordial d’organiser des actions collectives afin de créer du lien.

La parole des jeunes doit être mise à l’honneur. Nous réfléchissons donc à la mise en place d’une boîte où les jeunes pourraient y glisser soit des victoires, soit des éléments dont ils ont envie de se souvenir, soit des choses qui les ont marquées sous forme anonyme et sans obligation ni même fréquence, selon leurs envies. A la fin de l’année, s’en servir pour une action : déjà pour se remémorer les bons moments de 2024 et pourquoi pas créer une affiche, un support avec ces éléments en affichage ensuite au bureau.

Nous constatons également que peu de jeunes savent réellement cuisiner ni même gérer leur budget, pour l’alimentation particulièrement. Nous avons proposé des accompagnements individuels pour les courses et nous aimerions proposer des temps avec plusieurs jeunes sur l’élaboration d’un menu à la semaine (permettant d’économiser et d’éviter le gaspillage alimentaire), sur des notions de cuisine (beaucoup prennent des plats industriels préparés ou des sandwiches).

## **Perspectives 2024**

Nous nous engageons à renforcer les aspects essentiels de notre mission. Les thèmes choisis pour être travaillés sur l’année 2024 sont :

- L'accueil des proches : nous comprenons l'importance du soutien familial et social dans le processus de rétablissement et de reconstruction. Nous multiplierons nos efforts pour créer un espace où les proches se sentiront les bienvenus et où ils pourront participer activement au soutien et à l'accompagnement des femmes accueillies. Nous prendrons le temps de réfléchir à des espaces conviviaux et aménagés dans lesquels nous pourrions organiser des événements spéciaux pour favoriser les liens familiaux et amicaux.
- L'intimité dans les chambres doubles, nous sommes conscients de l'importance de préserver le sentiment de vie privée et de sécurité pour chaque résidente. Nous mettrons en place des initiatives pour garantir à chacune un espace personnel où elle se sent à l'aise et en sécurité. Des séparations physiques et des aménagements seront envisagés dans les chambres doubles pour offrir un niveau optimal d'intimité, tout en favorisant le partage et le soutien mutuel entre elles.
- La cuisine personnalisée : nous reconnaissons le besoin de personnalisation et d'autonomie dans la préparation des repas. Nous travaillerons à améliorer nos installations en offrant des cuisines individuelles ou semi-individuelles pour permettre aux résidentes de cuisiner selon leurs préférences et leurs besoins alimentaires. Cela favorisera non seulement une alimentation saine et équilibrée, mais aussi un sentiment de normalité et d'autonomie pour les femmes que nous accueillons.

Ces éléments seront essentiels pour favoriser le rétablissement et l'autonomie des personnes accompagnées par le CHRS.

## Les Centres d'Hébergement d'Urgence

### CHU Val de Marne

- Financier : DRIHL du Val de Marne
- Type de financement : Subvention
- Mode d'hébergement : Diffus
- Public : Femmes isolées / familles
- Orienteur : SIAO 94
- 93 places
- 8,73 ETP
- Nombre de journées réalisées : 32 620 jours
- Taux d'occupation : 96,10%
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 99

### CHU Essonne

- Financier : L'établissement relève de la Préfecture et de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement de Seine Saint Denis
- Type de financement : DRIHL UT 93
- Mode d'hébergement : Diffus
- Public : Femmes isolées et famille
- Orienteur : SIAO 91
- 72 places
- 4,8 ETP
- Nombre de journées réalisées : 24 744 jours
- Taux d'occupation : 94,16%
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 89

### CHU Aube

- Financier : DDETSPP Aube
- Type de financement : DGF / Subvention et facturation CADORRE
- Mode d'hébergement : Collectif et Diffus
- Public : Femmes isolées / familles / hommes
- Orienteur : SIAO 10
- 68 places (14 en collectif + 54 en Diffus)
- 5,014 ETP
- Nombre de journées réalisées : 25 234 jours
- Taux d'occupation : 101,67%
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 105

### Soit, un total de

- 233 places
- 18,544 ETP

## Les parcours complexes des personnes accueillies

Nous avons observé l'arrivée d'un public de plus en plus fragilisé psychologiquement à la suite de problématiques multifactorielles (intensification des crises économiques, géopolitiques, sanitaires...). Nous rencontrons également des difficultés à les orienter vers les soins en raison d'idées préconçues concernant la santé mentale. Le travail en lien avec les praticiens du milieu médico-social étant difficile (manque de place dans les CMP ou attentes trop longues, manque de médecins de base, etc), nous avons développé un travail en réseau avec les structures suivantes :



- **Permanences LHSS (lit halte soins santé) mobiles de la Croix Rouge Française** : dispositif d'accompagnement médico-social (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues) qui effectuent des permanences au sein de notre structure de Champigny sur Marne pour les personnes en rupture de droits.
- **Ateliers et formations via l'association SANTE PLURIELLE** : association œuvrant pour la santé physique, psychique et mentale des femmes en situation de précarité.
- **EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité), rattachée à l'hôpital des Murets** : pour les personnes sans droit ouvert à la sécurité sociale et qui sont en situation de détresse psychique.

## Les faits marquants

- **La fête des résidents**

La fête des résidents a eu lieu en septembre 2023, avant la rentrée scolaire, dans un cadre festif et animé. Des activités ont été organisées pour les enfants et les adultes (chamboule tout, photos encadrées, peinture, maquillage, jeux de société). Des plats partagés ont été préparés par l'équipe et les résidents.

L'équipe s'étant agrandie, cette occasion nous a permis d'organiser des jeux de présentation afin de donner la possibilité aux résidents de bien identifier les missions de chaque professionnel.



- **La mise en place des ateliers : logement, éco geste, cuisine, etc.**

À l'approche de l'été, l'équipe a souhaité proposer différentes activités de loisir aux familles et personnes isolées : sorties à la piscine, à la base de loisirs et aux parcs en proposant des pique-niques et des jeux aux enfants.

Ces activités ont permis de relancer une dynamique globale qui, à cause des difficultés de recrutement vécues, s'était estompée au fil du temps.

Dès la rentrée, les professionnels ont donc distribué des questionnaires de recueil de besoins pour proposer un planning d'ateliers éducatifs et d'activités de loisir.

Les thèmes proposés sont les suivants :

- Logement, éco gestes, loisirs, cuisine, ciné débat, bien-être, budget, numérique
- Les deux conseillers en insertion professionnelle animeront des ateliers de TRE (Techniques de Recherche d'Emploi)

- **Permanence pour dossier d'inscription place crèche d'insertion**

Deux permanences ont été organisées avec les familles ayant besoin d'un mode de garde pour des enfants de moins de 3 ans afin de solliciter le dispositif « Places en crèche d'insertion » de la Ville de Champigny. Un retour est attendu pour le mois de mai 2024 lors de la prochaine commission d'attribution des places.

- **Partenariats**

Un nouveau partenariat a été établi avec l'association « Champigny d'ici et d'ailleurs » pour des cours de FLE (Français langues étrangères) de différents niveaux. Plusieurs personnes ont pu s'inscrire et bénéficier de ses cours.



Pour les fêtes de fin d'année, nous avons rencontré l'entreprise d'insertion REJOUÉ de Vitry sur Seine, qui récupère des jouets et les recycle afin de les revendre à des prix accessibles. Les familles ont pu profiter de cadeaux pour enfants de tous âges. Cela a permis également de créer un nouveau partenariat en termes d'insertion professionnelle car l'entreprise fait partie du réseau IAE (Insertion par l'Activité Economique).

Au vu de nombreuses naissances d'enfants au cours de l'année, nous avons davantage sollicité l'association MAMAMA de la Seine Saint Denis. Les familles ont pu bénéficier d'équipements de puériculture, de vêtements et de produits d'hygiène.

## Perspectives 2024

Nos perspectives pour l'année 2024 visent à optimiser la qualité d'accompagnement au sein de notre service :

- Développer un partenariat plus intensif avec les entreprises d'insertion présentes sur le territoire.
- Afin de mieux cibler l'accompagnement des jeunes : rencontrer l'équipe des Missions Locales sur les différents territoires du diffus.
- Continuer de se former aux problématiques liées à l'accompagnement des jeunes en lien avec l'Action pour l'Intégration (API 94).
- Développer une collaboration avec l'ADIL 94 afin de préparer un « Livret d'accompagnement vers la sortie » et d'avoir un appui juridique pour les démarches en lien avec les propriétaires.

Olga ESPOSITO D'ANDREA  
Cheffe de service





## En 2023, le CHU 91 a vécu sa 1ère année d'exercice complète

Elle a donc été ponctuée de rencontres de préadmission, d'admissions et d'accueils dans un premier temps puis d'accompagnements diversifiés et enrichissants pour tous.

L'équipe a connu des mouvements (départs, arrivées) mais les professionnels ont su garder le cap dans les prises en charge proposées et apporter des réponses aux besoins du public accueilli. Pour cela, elle s'est mobilisée pour développer son réseau sur le territoire et créer des partenariats ou des relations privilégiées avec certains acteurs.

En parallèle, elle suit des formations en interne, des conférences, des webinaires et participe à des temps de rencontres et de partage sur certaines thématiques afin d'accompagner au mieux les ménages selon leurs besoins spécifiques.

Par exemple, elle a pu être formée à l'accueil et l'accompagnement des personnes BPI (Bénéficiaires d'une Protection Internationale) ; à l'accès au logement ; à la santé mentale ; à l'accompagnement des femmes migrantes ayant subi des psycho traumatismes, etc. mais aussi à l'utilisation d'outils ou de plateforme tels que la CPAM, la CAF, la CPAM...

Chaque accompagnement mené, oblige l'équipe à aller chercher des ressources vers l'extérieur, à tenir une veille sociale, l'apprentissage est permanent et les situations rencontrées tout au long de l'année ont permis de développer des connaissances et compétences.

Au sein du CHU, notre souhait était également de créer du lien entre les résidents et des moments conviviaux, d'échanges, de partage et de solidarité, ce qui nous a aussi permis de vivre de beaux moments.

Différentes actions ont été mises en place pour cela :

- **Des boutiques éphémères** pour permettre aux ménages le nécessitant de pouvoir récupérer des vêtements de saison.
- **Des moments festifs :**
  - Pâques avec une chasse aux œufs pour les enfants, un goûter et des jeux d'extérieurs.
  - La fête de rentrée ponctuant la fin de l'été autour d'un goûter et de jeux extérieurs.
  - La fête du CHU lançant le thème d'année et mettant en valeur les talents de chacun : partage de plats élaborés par les ménages accueillis, création d'une broderie sur le thème d'année, d'un tableau photos des résidents avec leur talent...
  - La fête de fin d'année autour d'un grand buffet festif et avec la distribution de cadeaux pour tous, cadeaux issus de dons obtenus encore cette année grâce aux professionnels, aux résidents ainsi qu'à leurs familles de l'association Monsieur Vincent.
- **Des temps conviviaux :** création de terrarium pour les femmes, temps de partage de galettes et de crêpes autour de jeux de société, mise en place de tea time pour rompre l'isolement...
- **Des actions ponctuelles pour des dates importantes** telles que le 8 mars avec la participation à un atelier de self défense pour un petit groupe de femmes accueillies au CHU.

Mais également des ateliers santé menés par IPC santé dans le cadre d'un partenariat autour de thématiques telles que l'alimentation, la santé en générale etc.



## Le CHU a bénéficié de beaucoup de solidarité de la part de partenaires tels que :

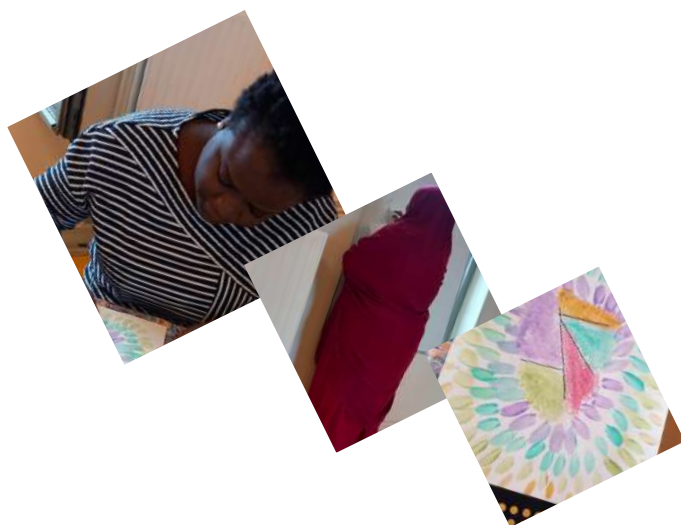
- **Carrefour solidarité** pour des dons de linge de lit, de vaisselle...
- **Rouge Gorge** pour des dons de sous-vêtements féminins,
- **L'association Monsieur Vincent** pour des dons de cadeaux pour les enfants accueillis au CHU,
- **Humanity diaspo** effectuant des distributions de produits d'hygiène pour adultes et pour enfants et de paniers de fruits et légumes sur orientation à hauteur d'environ 1 fois tous les 2 mois,
- **Mais également de la part de particuliers** ayant donné des vêtements, des chaussures, des jouets, etc.
- **Mamama** pour des colis de puériculture

## En 2023, le CHU comptabilise l'accueil de 17 ménages et la sortie de 5 ménages :

**3 sorties vers un logement pérenne** (2 parc privé/1 parc public)

**1 sortie avec séparation du couple**

**1 sortie avec réorientation vers une structure médicale**



## Perspectives 2024

Pour 2024, le CHU a pour objectif de rester dans la même dynamique que 2023 et ainsi de continuer de développer son réseau partenarial au sein de ce nouveau territoire dans différents domaines selon les besoins repérés. Cela permettra de favoriser l'accompagnement des ménages accueillis en les prenant en compte dans toutes leurs dimensions. En ce sens également la formation des professionnels restera un axe prioritaire, pour une mise à jour des connaissances et compétences.

De plus, un chantier de révision des outils tels que le règlement de fonctionnement, le livret d'accueil, la charte sera impulsé, de manière transversale et collective au sein de l'association afin d'être au plus proche des réalités de terrain et d'accompagnement.

Enfin, un travail reste à mener sur l'expression des ménages et l'animation de groupes d'expression au sein d'un service d'accueil en diffus, afin de récolter leur parole et qu'ils puissent être acteurs de leur prise en charge et force de propositions.

Jessica QUINONES  
Cheffe de service

“ Aujourd’hui quand on me demande ma profession, je me sens chanceuse de travailler à Claire Amitié. J’avais égaré le sens qu’avait mon métier avant de prendre mes fonctions auprès de vous, personnes accompagnées.

Chaque jour, je sais l’importance que peuvent avoir nos mots, nos actes, nos démarches, dans vos vies, vos difficultés et votre parcours. Vous m’avez appris ce qu’est le courage, la détermination, la force. Car peu importe le temps que cela prend pour parvenir à vos objectifs, vous êtes toujours là, toujours debout à vous battre.

Je me souviens d’une discussion avec un jeune hébergé accueilli en urgence qui se sentait en échec car il ne pouvait pas directement aboutir à son plan A mais il devait passer déjà par le plan B voir C. Il lui en a fallu du temps et des échanges pour comprendre que l’importance n’était pas le temps que cela prenait, ni les conditions dans lesquelles on y parvenait, mais que l’important était de ne jamais perdre de vue ce plan A qui arrivera.

Il y a des moments difficiles certes, des moments où vous avez eu (ou vous aurez) envie d’abandonner. C’est arrivé cette année de nombreuses fois où nous avons fait face à des détresses, des épuisements, des pertes d’espoir. Mais dans ces moments, nous sommes là pour vous rappeler tous les efforts fournis, nous sommes là parfois juste pour vous écouter, vous accompagner dans cette douleur mais peu importe le moyen, nous sommes là.

Ce dessin symbolise une fin d’accompagnement heureuse, un aboutissement de l’objectif fixé par cette famille. Ce dessin vaut tous les “merci” du monde

Vos émotions à chaque étape, vos larmes de joie, vos remerciements, vos attentions tout ça nous donne l’envie chaque jour de nous surpasser pour vous offrir l’accompagnement que vous méritez.

Alors pour tout cela, aujourd’hui c’est moi qui vous dis merci. Merci de nous faire confiance, merci de nous transmettre vos courages, merci de nous montrer vos forces, merci d’être vous !”



**Témoignage d’un travailleur social de Claire Amitié Troyes**

## Ce qui a fait vibrer notre établissement en 2023

Lorsque les personnes sont hébergées dans notre structure d’hébergement et accompagnées par des travailleurs sociaux, des liens précieux se tissent entre eux. Ce lien est construit sur la base de la confiance, de l’empathie et de la compréhension mutuelle.

Les professionnels jouent un rôle essentiel dans cette relation en levant les freins qui peuvent exister. Ils font preuve de patience et d’écoute active, créant ainsi un espace sécurisant où les personnes hébergées peuvent s’exprimer librement et partager leurs préoccupations, leurs difficultés et leurs aspirations.

Ils croient en l’humain et en sa capacité à se relever, même dans les situations les plus difficiles. Leur volonté de ne jamais désespérer est une source d’inspiration pour les personnes accompagnées. Ils offrent un soutien inconditionnel, encourageant les résidents à croire en eux-mêmes et à envisager un avenir meilleur, offrant ainsi des solutions insoupçonnées.

La sincérité est également une valeur fondamentale dans cette relation. Les travailleurs sociaux sont authentiques dans leur approche, reconnaissant les défis auxquels les personnes hébergées sont confrontées tout en restant optimistes quant à leur capacité à s’en sortir. Ils offrent un espace de soutien sans jugement, où les résidents peuvent se sentir en sécurité pour exprimer leurs émotions et leurs préoccupations.

Quelques exemples pour appuyer notre conviction :

- Le départ des familles vers leur propre logement (avec des liens qui perdurent même lorsque les familles ne sont plus accompagnées).
- La ténacité des professionnelles pour trouver des fonds financiers, des dons de matériels (bureautiques, petits mobiliers, électroménagers pour l’installation dans les logements, etc.).
- L’implication de chacun(e) et l’entraide indéfectible dans les services, et inter-service (appui technique, relationnel, moral).

L'écoute attentive des travailleurs sociaux permet de comprendre les besoins spécifiques de chaque personne et de mettre en place des solutions adaptées. Ils travaillent en étroite collaboration avec les résidents pour élaborer des plans d'action personnalisés, les aidant à surmonter les obstacles et à atteindre leurs objectifs.



En 2023, nous avons instauré un travail partenarial important avec la Ligue des Droits de l'Homme ce qui a permis de nous faire aider face à de nombreuses situations. Nous participons désormais aux réunions bimestrielles avec la LDH, la Cimade, le SIAO et le PACT. Nous aimerions pouvoir rencontrer les services de la Préfecture également pour favoriser les échanges et les procédures surtout en raison du public que nous accueillons sur ce dispositif.

Les difficultés les plus importantes que nous avons rencontrés en 2023 a été le relogement des personnes. Nous sommes dans l'obligation de faire un DALO à chaque fois. En 2024, il est important de renforcer encore le travail en réseau avec les bailleurs sociaux.

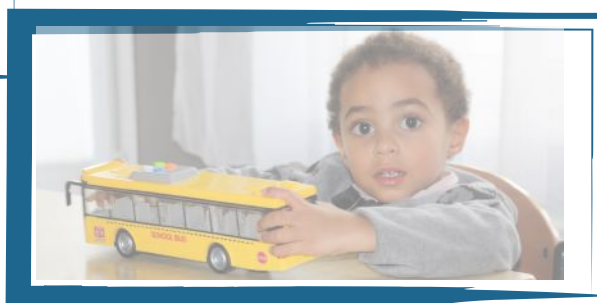
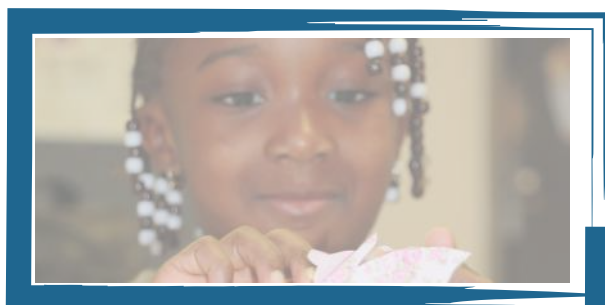
Pour 2024, nous avons toujours le projet de mettre en place davantage d'actions collectives afin de créer du lien entre les personnes accueillies.

Nous aimerions mettre en place des actions :

- Classement des documents administratifs (pour leur permettre d'apprendre quel document conserver et faciliter la réalisation de certaines démarches).
- Utilisation des applications des administrations françaises (pour les rendre le plus autonome possible).
- « Café parent » (pour créer un temps d'échange, un temps de partage, créer simplement du lien entre eux).
- Le partage de connaissance/savoirs : nous aimerions mettre à l'honneur certaines connaissances de nos personnes accueillies pour les « mettre à l'honneur » et inculquer à d'autres un savoir qu'ils n'auraient pas. Par exemple, nous avons une personne accueillie passionnée de couture, nous réfléchissons sur des possibilités de « petits cours » de couture qu'elle pourrait donner à d'autres personnes accueillies. L'idée serait donc de faire un « melting-pot » des connaissances de chaque personne accueillie ainsi que de sa volonté d'apprendre certaines choses pour ensuite organiser ces temps. Il est important pour nos personnes accueillies de retrouver une estime d'elles-mêmes et de se sentir utiles.

Nous réfléchissons également à un moyen de donner un peu plus « la parole » aux résidents. Création d'une boîte à souvenirs ? d'un mur des victoires ? Cela permettra de redonner du sens à l'accompagnement quand les personnes se démoralisent par exemple.

Nous devons également repenser des affichages dans chaque lieu d'hébergement avec les informations principales.



Au sein de Claire Amitié, nous accompagnons un public varié : des familles dans le besoin, des personnes isolées, des hommes et des femmes avec une situation administrative régularisée ou pas. Nous nous engageons à soutenir, sans discrimination toutes les personnes sans-abri, mal logées, ou en situation de vulnérabilité.

Notre équipe de travailleurs sociaux accompagne ces personnes au quotidien. Nous proposons différents lieux d'hébergement, tels que des appartements en diffus, pour offrir un environnement stable et sécurisé. De plus, nos professionnels rendent visite aux bénéficiaires sur leurs lieux de vie, créant ainsi un lien de confiance essentiel.

Notre association à taille humaine, favorise des relations personnalisées et chaleureuses. Nos professionnels sont disponibles et à l'écoute, assurant un suivi régulier effectué chaque semaine. Un bureau d'accueil est ouvert en semaine pour répondre aux besoins et aux préoccupations de chacun.

Ensemble, nous œuvrons pour offrir un soutien adapté et bienveillant à ceux qui en ont le plus besoin. Notre engagement envers la communauté est notre priorité, et nous travaillons sans relâche pour créer un environnement inclusif et solidaire pour tous.

## Perspectives 2024

Les perspectives 2024 pour le service sont les suivantes :

- Faire adhérer et participer les personnes accompagnées aux différents ateliers thématiques proposés par les partenaires locaux et en interne (Adminstr@net, @do Connect pour une vie numérique maîtrisée).
- Mettre en place des outils de communication dans chaque lieu d'hébergement (Tableaux d'affichage, classeur fiches urgences).
- Poursuivre la diversification et l'amélioration de l'offre de logement pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.
- Former l'ensemble des professionnelles sur :
  - Premiers Secours en Santé Mentale,
  - Le « pouvoir d'agir », nouvelle démarche de l'intervention sociale.

### C'est quoi le pouvoir d'agir ?

Selon Yann Le Bossé, le pouvoir d'agir est « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient. »

- Créer une relation de proximité avec la Préfecture de l'Aube.
- Faire connaître Claire Amitié à Troyes.

Céline CARELLI  
Cheffe de service



# Bilan de nos actions et réalisations sur le terrain

## Secteur de la protection de l'enfance

Mères avec enfant de - 3 ans

### Centre Maternel

- Financier : Département du Val de Marne
- Type de financement : Prix de journée
- Mode d'hébergement : Collectif - diffus
- Public : Femmes mineures ou majeures avec enfants de - 3 ans
- Orienteur : DHFV - ASE 94 et ponctuellement ASE 91 - 93 - 77 - 75 - 92
- 29 familles
- 27,57 ETP
- Nombre de journées réalisées : 9 967
- Taux d'occupation : 94,16%
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 92

### Logements Relais

- Financier : Département du Val de Marne
- Type de financement : Subvention
- Mode d'hébergement : Collectif / Diffus
- Public : Femmes isolées victimes de violence et/ou femmes avec enfant(s) de - 3 ans
- Orienteur : DHFV
- 30 familles
- 4 ETP
- Nombre de journées réalisées : 19 530
- Taux d'occupation : 89,18 %
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 84

### Soit, un total de

- 118 places - 59 familles
- 31,57 ETP



# Centre Maternel Val de Marne

Le Centre maternel Claire Amitié accueille et accompagne 29 familles au sein de son grand pavillon principal et dans 3 logements situés à proximité.

A la demande du département du Val de Marne, il gère en permanence une place d'urgence permettant d'accueillir à tout moment une femme et un enfant orientés par l'astreinte de la DPEJ du Val de Marne.

## **Écoutons Céline Flahaut, cheffe de service, présenter quelques caractéristiques du centre maternel en 2023 :**

Nous avons vécu moins de situation de séparation en cette année 2023. La place d'urgence a été cependant occupée sur pratiquement la totalité de l'année.

Chaque nouvel accueil demande un temps d'évaluation.

Nous avons accueilli 50% de mères orientées par la DHFV et 50% par la DPEJ en moyenne sur l'année. De nombreuses mères de la DHFV sont en attente de régularisation administratives, nombreuses sont celles dont la demande d'asile est refusée. Nous nous approchons donc entre la DPEJ et la DHFV d'une moyenne allant jusqu'à 75% de mères sans ressources à certaines périodes de l'année dans un contexte d'inflation. L'établissement bénéficie d'une inscription à l'agence du don en nature en plus de "dons solidaires" depuis peu et s'est mis en lien avec hôtel solidaire pour obtenir du matériel de maison.

Durant l'année 2023, notre collaboration avec la DHFV a évolué et il a été notamment demandé de réaliser des bilans sur les situations tous les 3 mois ce qui permet une meilleure vision globale de l'avancée des situations, mais cela demande une organisation concernant les écrits qui sont multipliés donc par 2.

Cette collaboration a permis cependant après engagement de la DHFV, de ne jamais réaliser de fin de prise en charge en « sortie sèche », mais il a été aussi complexe d'obtenir des lieux d'hébergement.

## **Au cœur du Centre Maternel : le secteur petite enfance**

Nombre de nouvelles adaptations réalisées en 2023 : 21 enfants

Nombre d'enfants accueillis en tout sur le SPE en 2023 : 38 enfants

Nombre de jours d'ouverture année 2023 : 237 jours d'ouverture sur l'année

Nombre de jours de fermeture : 4 journées pour formation/ journée pédagogique

Durée d'accueil des enfants :

- L'accueil le plus court : 18 jours d'accueil
- L'accueil le plus long en date de fin décembre 2023 : 23 mois

## **Des auxiliaires témoignent de l'adaptation d'Elsa, 4 mois et demi au secteur petite enfance (SPE)**

« Nancy, la maman d'Elsa, a exprimé qu'elle n'était pas rassurée au début de l'adaptation, le SPE n'étant pas un environnement familier pour elle. Le plus dur pour elle a été de devoir laisser sa fille toute une journée, les demi-journées étant plus faciles à supporter. Il lui est même arrivé de descendre en avance pour récupérer sa fille qu'elle entendait pleurer depuis sa chambre.

Cependant, Nancy nous dit avoir vu un changement dans le comportement d'Elsa. Elle trouve que sa fille accepte de se détacher de plus en plus d'elle.

Elle a également acquis des connaissances concernant par exemple l'alimentation de sa fille.

Au début, Nancy trouvait « drôle » le fait que les professionnelles verbalisent beaucoup auprès des enfants, leur expliquent tout ce qu'elles font mais elle a fini par prendre conscience de l'utilité et de l'importance de parler aux enfants. Elle nous a confié qu'elle avait un blocage et qu'elle n'arrivait pas à verbaliser auprès de sa fille, qu'elle avait beaucoup de mal à lui parler.

Elle nous dit être admirative du travail des professionnelles et de leur disponibilité pour répondre à ses questions »

## Des actions menées au centre maternel

### L'accès au numérique et l'aide à l'utilisation de Doctolib pour favoriser l'autonomie

L'accompagnement à l'utilisation de l'application Doctolib a permis aux mères d'acquérir une autonomie sur la prise des rendez-vous médicaux. Pour certaines, l'accès à l'application est plus compliqué, dû à la barrière de la langue ou au manque d'outils nécessaires pour avoir accès à la plateforme. Chaque rendez-vous est donc pris en présence de la mère, pour qu'elle puisse se familiariser avec l'application. A leur sortie du Centre Maternel, elles auront à leur disposition ce site pour les aider à trouver plus facilement la consultation dont elles auront besoin.

### L'inscription à la maternité : une démarche symbolique importante et accompagnée

L'accompagnement des femmes enceintes pour leur inscription à la maternité est l'une des missions premières. En effet, elle permet à la future maman de se projeter, d'être soutenue, rassurée, de s'autonomiser mais également au professionnel de poser des observations sur l'implication de la jeune future mère vis-à-vis de sa grossesse.

### L'évaluation des troubles possibles chez les enfants à partir de 2 ans

Les enfants de deux ans que nous accueillons peuvent présenter des troubles du comportement et du développement. Une évaluation par un professionnel adapté serait donc nécessaire mais les temps d'attente en CMP sont très conséquents.

- Demande de suivis CMP avec demande d'évaluation à la suite d'hypothèses concernant des troubles du comportement : 3 enfants
- Suivis CMP ayant pu être mis en place : 1 enfant
- Enfants porteurs de handicap : 1 enfant
- Enfants porteurs de maladie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI au SPE : 6 enfants

### Le R.S.A.I pour soutenir le secteur petite enfance :

A compter d'octobre 2023, un Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI), diplômé d'Etat de puéricultrice travaille, en étroite collaboration avec la cheffe du service petite enfance. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu et permettent notamment d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Le lien privilégié avec la DPMI est également très précieux, dans le cadre de ses missions.

### La prévention avec l'appui des professionnels spécialisés

- Atelier de lutte contre la prostitution par « équipe d'action contre le proxénétisme de Paris »
- Les accidents domestiques CROIX ROUGE
- Atelier prévention Alcool, tabac et cannabis avec le point écoute jeune de Champigny en interne
- Contraception et consentement par le planning familial de Champigny



### La scolarité et l'inclusion

Gisèle intervient sur le Centre Maternel afin de donner bénévolement des cours de français les mercredis toute la journée. Les bénéficiaires de ces cours sont les mères du Centre Maternel et du Logement Relais. Deux temps sont organisés selon le niveau des mères. Gisèle accompagne individuellement une mère en fin d'après-midi au vu de ses difficultés plus spécifiques.

### Célébrer chaque moment clef : Fête du jardin et fête des diplômés.

C'était un moment agréable entre les professionnels du Centre Maternel, les mères et leurs enfants. Plusieurs stands de jeux étaient installés, adaptés à l'âge de tous (mères et enfants) et tous étaient conviés à participer.

A la fin de cette journée, nous avons mis à l'honneur la réussite des femmes diplômées de l'année en leur remettant une banderole avec un chapeau pour les féliciter.



## Les Temps Jeux dans le quotidien pour :

- Renforcer le lien entre la mère et son/ses enfant(s),
- Soutenir les compétences maternelles,
- Valoriser les mères et de leurs enfants,
- Conseiller les mères sur des activités/ jeux à faire avec leurs enfants,
- Observer le lien mère-enfant,
- Faciliter la création de liens entre les mères et les professionnels, en favorisant la connaissance mutuelle et la confiance,
- Permettre des instances de médiation, d'échange et de partage,
- Encourager l'éveil, susciter plaisir et envie, surtout pour les jeunes femmes parfois « déprimées », sans emploi ou formation et occupant des espaces restreints au quotidien,
- Même en ayant peu de ressources leur apprendre et leur offrir un espace de jeux et d'épanouissement pour elles et leurs enfants,
- Contribuer au respect des règles et du cadre, renforçant les compétences sociales telles que la ponctualité, la politesse, la disponibilité physique et psychique envers l'enfant (évitant l'utilisation excessive du téléphone, contribuant au rangement, etc.).



“Pour réaliser ces temps de jeux avec les enfants en dehors du secteur petite enfance, nous effectuons quotidiennement des visites dans les étages. Nous adaptons notre temps de jeux à leurs besoins. Cela nous permet également d’observer si les jeunes mères proposent des jeux à leur enfant dans leur chambre, et de les conseiller. Nous nous appuyons véritablement sur la spontanéité des mères pour les motiver à venir participer .

Les sessions se déroulent en petits groupes afin de privilégier l'individualité. Ces temps comprennent une variété d'activités disponibles à la crèche, telles que la peinture, le dessin, le transvasement, la musique, les livres, les jeux de construction, les hochets etc.

Suite à ces temps jeux, nous échangeons sur nos différentes observations et nous les retranscrivons afin d’avoir un suivi régulier de chaque famille.”

Une Educatrice de jeunes enfants  
et une stagiaire EJE

## Partenariat avec une psychomotricienne

Depuis juin 2023, un nouveau partenariat s’est construit entre le secteur petite enfance et une psychomotricienne travaillant en cabinet libéral à Bry sur Marne. Elle observe tous les deux mois, durant 1h30, les enfants accueillis dans les deux sections de la crèche et échange avec les professionnelles de la structure. Ainsi, elle participe au repérage des difficultés corporelles chez les enfants, des troubles du comportement et de l’attention. Force de propositions concrètes autour de l’aménagement de l’espace, elle aide l’équipe à repenser l’environnement des enfants. Par ailleurs, en novembre 2023, un après-midi de formation animé par la psychomotricienne, a permis d’enrichir les connaissances des professionnelles petite enfance permettant ensuite une mise en pratique sur le terrain

Une sophrologue en cours de formation est venue donner plusieurs séances à certains salariés volontaires. Ces temps ont été l’occasion pour les professionnels de découvrir les bienfaits de la sophrologie et de pouvoir réutiliser des exercices simples auprès des personnes accueillies.



## L'exercice des droits de visite – maintien des liens familiaux lorsque la situation le permet : La place des pères au Centre Maternel

La plupart des jeunes femmes accueillies sont isolées et le père de leur enfant n'est pas toujours présents. Sur l'année 2023, 5 pères (dont 1 quotidiennement) sont venus visiter leurs enfants dans l'établissement. Plusieurs pères viennent déposer leurs enfants ou les récupérer à l'issue de la journée. Au niveau du secteur éducatif, les pères présents se rendent en majorité en salle détente qui est la salle prévue et partagée pour les visites ou en salle Caraïbes .

## Les sorties éducatives et culturelles, des temps forts importants pour rompre l'isolement et aller vers l'extérieur

Objectifs :

- Partager un moment en dehors du cadre de la crèche avec les mères, les enfants et les professionnelles.
- Sensibiliser les enfants à la nature et aux animaux.
- Observer le lien mère-enfant à l'extérieur et leurs capacités à anticiper une sortie (nécessaire pour le change, repas, jouets etc.).
- Observer si les jeunes femmes sont en mesure d'assurer la sécurité de leurs enfants et d'évaluer les potentiels risques.
- Créer du lien entre les jeunes femmes.
- Se repérer dans les transports : vers une mobilité autonome .



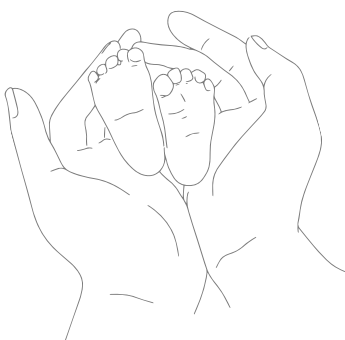
## Perspectives 2024

L'année 2024 sera l'occasion de renforcer le travail mené par l'équipe autour du repérage précoce des troubles du comportement chez les enfants accueillis afin d'orienter le plus tôt possible les familles vers les professionnels compétents et ainsi éviter que les troubles ne s'accroissent.

Pour cela, nos liens avec les différentes structures/ professionnels présents sur le territoire devront se consolider (PMI , pédopsychiatre, CMP, psychomotricien, Hôpitaux..). Repérer très tôt les écarts de développement permet de modifier favorablement la trajectoire développementale des enfants.

Une réflexion en équipe sera aussi menée sur l'utilisation d'une grille de repérage des comportements inhabituels chez les enfants afin d'objectiver nos observations et de mieux cibler leur besoin de soin.

Pauline SEMPERE  
Cheffe de service



# Logements Relais Val de Marne

“ Je m’appelle Fatoumata, j’ai 21 ans, j’ai intégré le Centre Maternel Claire Amitié le 1er mars 2020 à l’âge de 17 ans. J’étais enceinte de 8 mois. Au début, je ne voulais pas aller là-bas. Puis j’ai accepté. On m’a bien accueilli et je ne m’attendais pas à ça. J’étais énormément touchée de leur accueil. L’équipe de Claire Amitié, c’est une équipe bien organisée qui travaille ensemble en coordination. Quand j’ai accouché de mon fils Souleymane, en avril 2020, toute l’équipe s’est mobilisée pour me soutenir et ils m’ont beaucoup aidé à prendre soin de moi et de mon fils.

Il a été accueilli à la crèche pour que je puisse aller à l’école. Ils m’ont aidé pour mes démarches administratives, mon inscription au CFA, ma recherche d’apprentissage. Je me sentais en sécurité dans leur foyer qui était très propre. Ensuite j’ai été accueillie en Centre Maternel diffus dans un studio. Mon fils continuait d’aller à la crèche et moi j’ai continué mon apprentissage.

Quand je suis devenue autonome avec mon fils, en mai 2022, j’ai intégré un logement relais en colocation avec 2 familles.

Mon fils a intégré une crèche départementale. En logement relais, mon hébergement s’est bien passé et j’ai obtenu mon diplôme de CAP cuisine. Je pense que sans l’aide de Claire Amitié je n’aurais jamais obtenu mon diplôme car je ne savais pas comment faire garder mon enfant. Grâce à leur mobilisation et à leur soutien j’ai pu faire mes études et j’ai réussi.

Après avoir obtenu mon diplôme, mon patron m’a gardée car je suis quelqu’un de sérieux, assidu, ponctuel. Je suis une mère courageuse, je me suis battue pour avoir ce que j’ai aujourd’hui. Claire Amitié m’a aussi aidée dans mes recherches de logements.

En octobre 2023, j’ai eu mon propre logement. Lorsque j’ai eu mon appartement j’ai eu du mal à quitter Claire Amitié car ils sont très gentils, bienveillants avec moi et mon fils. Je garde un souvenir incroyable car dans cette association j’ai croisé que des gens généreux, respectueux, courageux et professionnel. Je tiens à les remercier de tout mon cœur et de tout mon respect. ”



Le témoignage de cette aînée concernant son parcours en interne au sein de Claire Amitié est édifiant.

Cette jeune mère décrit son histoire et l’opportunité d’avoir intégré à la suite de son parcours en protection de l’enfance, le service des logements relais pour trouver le chemin de son insertion par le logement.

Cette passerelle et les différentes modalités d’accueil qu’elle a vécus à une étape de sa vie, nous montrent la force d’un pôle dont les missions se complètent pour un étayage complémentaire et adapté, favorable aux personnes accueillies.

## Faits marquants en 2023

### Des modalités d’orientations qui ont évolués

Depuis janvier 2023, 7 places sur 30 sont réservées à l’accueil de femmes isolées avec enfant (s) orientées par le SIAO. Cette nouveauté résulte du co-financement par l’Etat (via l’ALT) des logements relais et d’un accord conclu entre la DRIHL et le Département du Val de Marne.

Cela a permis d’accueillir plus rapidement sur des places laissées trop longtemps vacantes par manque d’orientation; mais l’équipe se trouve encore confrontée à des refus de la part des familles qui pensaient au moment de l’orientation à Claire Amitié, obtenir une place dans un logement non partagé.

3 logements sont mis à disposition par la mairie du Perreux et d’Ormesson pour l’accueil spécifique de Femmes victimes de violence, permettant ainsi d’accueillir jusqu’à 5 familles.

### Un public aux multiples vulnérabilités avec des difficultés matérielles importantes

#### • **Des difficultés à trouver un mode de garde pour l’enfant**

De nombreuses femmes sont bloquées dans leur insertion professionnelle en raison de l’impossibilité de faire garder leur enfant. Malgré notre accompagnement à l’inscription en crèche municipale et départementale, il est très rare qu’une réponse favorable soit apportée.

Nous tentons alors de diriger les femmes vers une assistante maternelle. Rare sont les femmes disposant d’un réseau familial et/ou amical pouvant prendre le relais.

En 2024, nous devons développer ce réseau et nous rapprocher des services de collectivité de toutes les villes où sont implantés les appartements afin de faciliter les recherches de mode de garde.

- **Un public ayant peu ou pas de ressources propres pour subvenir à leurs besoins primaires**

Du fait notamment des difficultés rencontrées pour le mode de garde, nous accueillons de plus en plus de femmes sans ressources. Nous avons créé du lien avec des épiceries solidaires de proximité en plus de diriger les familles vers des associations spécialisées comme les "Restos du cœur" et Emmaüs pour bénéficier des ressources alimentaires et matérielles.

### **Un axe de l'accompagnement incontournable : Le savoir habiter et la cohabitation**

Nous avons continué en 2023 à axer notre accompagnement autour de l'hygiène et de la sécurité des espaces. Dans une organisation programmée mensuellement, nous visitons un secteur géographique d'appartement tous les mardis après-midi. Cette organisation nous permet de visiter l'ensemble du parc immobilier chaque mois.

Chaque femme et chaque appartement bénéficie donc d'une visite par mois, où nous observons l'état du logement. Nous pouvons alors effectuer de la prévention sanitaire, prodiguer des conseils sur le "savoir habiter" ou recadrer si nécessaire lors de ces temps ou dans lors d'un entretien différé si la femme concernée n'était pas présente dans l'appartement.

L'entretien des appartements est souvent l'objet de conflits entre les résidentes et c'est un axe essentiel à travailler pour assurer une cohabitation sereine.

En cas de conflit ou tension, l'équipe réalise des médiations afin d'accompagner ce vivre ensemble.

### **Fête des mères**

En accueillant des femmes isolées avec leur(s) enfant(s), organiser la fête des mères est un moment cher aux yeux des équipes pour les mettre à l'honneur ! Pour certaines personnes accueillies, c'était leur première fête des mères, pour d'autres la première fois qu'elles la fêtaient ! Nous avons proposé un repas partagé où chaque famille était invitée à faire découvrir une spécialité. Une des personnes accueillies étant chanteuse dans son pays d'origine, elle a pu interpréter une chanson qui met en avant la maternité. Nous avons également proposé un atelier photos mère-enfant pour ensuite imprimer les photos et en faire des portes clés. Cet évènement a également permis de présenter des nouveaux membres de notre équipe et créé des souvenirs toutes ensembles.





## **L'accent sur les activités durant les vacances scolaires**

Le service des Logements Relais propose des sorties avec les familles durant les vacances scolaires pour cibler un maximum de familles. Elles permettent de créer du lien, d'apprendre à mieux connaître les familles dans un contexte plus « détendu » et hors les murs des bureaux de Claire Amitié et du domicile. Elles ont pour but de faire connaître des lieux aux jeunes femmes afin qu'elles puissent y retourner avec leurs enfants seules ou à plusieurs familles.

Ces temps permettent de nombreux échanges informels, une évolution des liens entre les familles et les professionnelles mais également entre les familles. Ces moments favorisent une ambiance chaleureuse et cela peut se ressentir au sein des cohabitations. Le service des Logements Relais ayant une ouverture assez récente (moins de 5 ans), cette dynamique avec les familles a eu au départ du mal à prendre. Beaucoup de familles annulaient au dernier moment, montraient peu de motivation. Au fil des mois la dynamique s'est modifiée et les familles ont pu trouver un intérêt éducatif et social lors de ces temps collectifs.

Un moment de vie collective partagé entre les professionnelles et certaines familles n'est jamais banal dans l'expérience sociale d'un enfant, d'une mère et d'un professionnel.

Voici les sorties effectuées au cours de l'année :

- Sortie à la tour Eiffel
- Sortie piscine
- Fête du jardin (transversale avec le Centre Maternel)
- Sortie à l'aquarium de porte dorée
- Fête de la musique à Champigny-sur-Marne
- Pique-nique au parc du Tremblay avec plusieurs familles
- Sortie au parc des Epivant
- Sortie transversale avec le centre maternel au centre équestre de Bry-sur-Marne
- Sortie au parc zoologique de Vincennes

## **La proposition d'un transfert en Normandie**

Cette année était une première pour les équipes du Centre Maternel et des Logements Relais.

Nous sommes partis en transfert avec 12 mamans et 15 enfants, tous services confondus.

Nous avons scindé le séjour en deux périodes : du 2 au 5 septembre, nous sommes partis avec six jeunes femmes et huit enfants puis du 6 au 9 septembre, avec six jeunes femmes et sept enfants.

Sur chacune des périodes, nous étions 4 professionnelles : deux du Centre Maternel et deux des Logements Relais.

Le transfert s'est déroulé à Avesnes-en-Val en Haute Normandie.

Nous avons loué trois gîtes situés dans un petit coin paisible et isolé des bruits de la ville ; où nous pouvions profiter de la nature. Il y avait de nombreuses activités avec un accès libre et gratuit : jeux en plein air (toboggan, balançoires...), vélos et trottinettes, piscine sur pied, salle de jeux, et même une cabane « bibliothèque » au fond du jardin.

Les familles ont pu nourrir des animaux en fin de journée. Il y avait de nombreux animaux de la ferme : un cheval de trait, des chèvres, des hamsters, des lapins et des poules. Le milieu de la ferme était méconnu pour nombreuses des familles présentes.

Nous avons pu profiter également d'une journée à la mer.

Le transfert nous a permis de créer des liens particuliers avec les familles. Les moments de la vie quotidienne (préparation des repas, couché, temps libres...) sont des temps où les familles se dévoilent car elles sont mises en confiance .

La présence des professionnelles a permis aux mères de prendre un peu de temps pour elles. Nous pouvions veiller sur les enfants et leurs laisser le temps de s'adonner à des activités de loisirs (vélo, baby-foot, piscine...).

Le transfert a aussi permis à l'équipe de professionnelles de créer du lien, de souder les équipes. Car même si au quotidien seul un escalier sépare l'équipe du Centre Maternel et celle des Logements Relais, nous n'avons pas toujours le temps de partager des moments complices et de mutualiser nos compétences pour être aux services des familles.



# Secteur de la protection de la jeunesse

Accompagnement à l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans  
pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

## Service d'Hébergement en semi-autonomie du Val de Marne

- Financeur : Département du Val de Marne
- Type de financement : Prix de journée
- Mode d'hébergement : Diffus
- Public : 16/21 ans
- Orienteur : ASE Val de Marne - REAJI
- 95 places
- 22,75 ETP
- Nombre de journées réalisées : 32 044 jours
- Taux d'occupation : 92,41 %
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 152

## Service Jeunes Majeurs Aube

- Financeur : Département de l'Aube
- Type de financement : DGF
- Mode d'hébergement : Diffus
- Public : Jeunes 18/21 ans
- Orienteur : ASE Aube
- 17 places
- 2,4 ETP
- Nombre de journées réalisées : 5 103
- Taux d'occupation : 82,24 %
- Nombre de personnes présentes dans l'année : 26

## Soit, un total de

- 112 places
- 25,15 ETP

# SERVICE D'HEBERGEMENT SEMI AUTONOME (S.H.S.A) JEUNES 16/21 ANS VAL DE MARNE

## Les activités et ateliers mis en place : Accompagner les jeunes vers l'autonomie par l'accès au logement

Les prises en charge au sein du SHSA s'organisent sous différentes modalités. L'admission des jeunes se fait sous l'angle de la réinsertion par le logement, il s'agit d'un accompagnement spécifique pour les amener à sortir du dispositif avec un accès au logement. Parallèlement à cet objectif principal, l'équipe du SHSA doit travailler et accompagner les jeunes sur le plan administratif, socio-professionnel et sur le plan de la santé.

Dans le cadre de cet accompagnement, le SHSA met en place des ateliers et des sorties. Cette année 2023, différentes actions ont été menées pour renforcer les compétences sociales des jeunes et promouvoir la relation éducative :

- **Le 31 décembre 2023, en soirée** : 2 professionnels ont fait le tour de tous les appartements pour accompagner les jeunes dans la préparation du Nouvel An ou participer à la soirée. Un moment convivial apprécié par les jeunes et les professionnels.
- **Ateliers "logements" de mai à décembre** : expliquer les différents dispositifs d'hébergement aux jeunes. Environ 10 jeunes concernés par l'ensemble des ateliers.
- **Ateliers coût de la vie** : 2 séances avec au total 13 jeunes en novembre.
- **Ateliers parcoursup** : 6 jeunes, en février/mars.
- **Atelier « estime de soi »** : 1 atelier pour filles, 1 ateliers pour garçons et un ciné débat pour tous.
- **Déclaration des impôts** (plusieurs séances ont été organisées sur plusieurs mois. Au total 20 jeunes concernés/ 4 séances de 2H30.
- **Forum de l'emploi** : Participation aux différents salons de l'emploi à partir du mois de mars. Les conseillers en insertion professionnelle ont pu s'y rendre avec quelques jeunes.
- **Atelier « recherche de logement »** : 4 séances, au total 20 jeunes durant l'année.



Ces moments collectifs ont été créateurs de lien et permettent de casser l'isolement de certains jeunes, et de renforcer leurs motivations.



## La parole aux jeunes du SHSA

« Je suis bien à Claire Amitié, j'avance dans mes projets, les professionnels qui m'accompagnent sont gentils et ils prennent en compte mon histoire personnelle.

En quittant mon pays, j'ai laissé derrière moi mon petit frère. Je dois réussir pour lui aussi.»

**Ramsey**

« Je suis prise en charge par votre association depuis longtemps, au moins un an, et je veux rester car je m'y sens bien. J'ai pris l'habitude avec les professionnels ici, ils me connaissent et moi aussi.

Je ne veux pas être réorientée comme cela m'est suggéré. Ici j'ai mes contacts, mes habitudes, je me reconstruis à mon rythme, partir ailleurs serait difficile pour moi, je ne veux pas, je reste à Claire Amitié. Ici je sens qu'on m'aide et qu'on m'accompagne ».

**Anna**

« Ça fait plus d'un an que je suis suivi par Claire Amitié, j'ai pu avoir mon titre de séjour, mon contrat d'apprentissage. Là je vais devoir partir. Je suis triste de quitter l'appartement, je n'ai pas le choix et c'est bien. Mais je quitte l'association avec un pincement au cœur. Ici je suis chez moi, avec les autres jeunes. Je suis inquiet de les quitter. On s'entend bien et on se conseille entre nous.

Je vais me retrouver à vivre seul, dans un lieu que je ne connais pas, mais je vais garder contact avec mes colocataires qui sont comme ma famille »

**Ousmane**  
43

« Ce qui me plaît chez Claire Amitié, c'est l'accompagnement et la proximité avec les professionnels. On est à l'aise lorsqu'on parle avec eux, on se sent d'égal à égal. Les professionnels nous respectent, ils nous donnent de l'importance. Ils font en sorte de donner un sens à notre vie.

Les professionnels sont des personnes humaines, à l'écoute réellement, on se sent entendu.

L'équipe est impliquée dans ce qu'elle fait, les référents nous considèrent comme des adultes.

Être en appartement c'est bien et l'accompagnement pour l'insertion professionnel est bien.

Ils ne font pas les choses à notre place, ils nous donnent des conseils, ils nous encouragent, ils nous accompagnent, ils nous préparent pour le futur.

Moi j'ai muri, j'ai les clés pour être dans la société.»

**Un jeune accueilli au SHSA**

## Le retour des professionnels sur l'année 2023

L'équipe du SHSA est une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels inscrits dans une dynamique positive. Il y a une réelle bienveillance entre eux et une entraide. Les professionnels se montrent volontaires et ont un attachement aux valeurs de l'association : la convivialité, l'accueil, la solidarité et l'intérêt des publics pris en charge.

L'équipe a besoin d'être accompagnée pour monter en compétence et en autonomie (l'anticipation des rapports, l'étayage des parcours, les écrits à travailler, la mise en place d'une organisation dans le travail, la lisibilité des déplacements, le renforcement des liens avec l'ASE et notamment la cellule MNA, l'identification des missions éducatives, l'appropriation du sens dans les accompagnements, la promotion de la culture et du partenariat). Ces éléments serviront de base pour amorcer certains changements de pratiques professionnelles.

L'équipe du secteur Est a déménagé dans de nouveaux bureaux. Le pavillon, plus convivial, est apprécié par tous et les jeunes y viennent plus facilement. Une inauguration a été organisée en présence des jeunes, des collègues de l'autre secteur, de la direction générale, du président de l'association et des partenaires. Elle a été bien préparée et appréciée par tous.

L'année 2023 restera néanmoins une année difficile pour les salariés avec de nombreux changements au sein des équipes, tant au niveau des cadres que de l'ensemble des professionnels. Christian, notre ouvrier d'entretien, présent depuis l'ouverture du service, est parti la retraite.

Des postes sont restés vacants très longtemps induisant une surcharge de travail et des moments de fatigue pour les salariés restants, les jeunes devant sans cesse s'adapter à des changements de référents de parcours.

L'arrivée de nouveaux collègues a été vécue comme un soulagement et la volonté est de renforcer puis de stabiliser les deux secteurs en 2024.



## Perpectives 2024

Nous souhaitons mettre en place plus d'activités culturelles, remettre en place les groupes d'expression, et nous ouvrir davantage aux partenaires extérieurs.

L'équipe présente est bien en place auprès des jeunes accueillis au sein de Claire Amitié.

Pour cette année 2024, nous avons un objectif commun, remettre du sens au travail social dans l'intérêt des jeunes accueillis. Aussi, plusieurs chantiers se préparent : nous avons un grand travail sur les participations financières des jeunes. Que cette obligation ne soit plus perçue comme une contrainte ni par les jeunes, ni par les professionnels, mais comme un outil éducatif qui permet une autonomisation du jeune.

Les groupes d'expressions vont se remettre en place petit à petit. L'équipe a besoin de remettre du sens sur ces temps primordiaux dans leurs accompagnements, que ce soit sur le changement de regard sur les jeunes accompagnés et une mise en lien nécessaire avec les jeunes.

Plus globalement, nous avons un travail de reconstruction général de l'équipe du SHSA. Nous souhaitons instaurer des temps de réunifications, d'uniformisation des pratiques entre le secteur est et le secteur ouest.

Emeline MILLOT  
Malika BENKAHLA  
Cheffes de service

# SERVICE JEUNES MAJEURS TROYES

## En quoi consiste le service ?

Nous accompagnons des jeunes de 18 à 21 ans, qui sont sous contrat jeune majeur avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Il est difficile de décrire tous les aspects de notre accompagnement envers les jeunes. Nous nous adaptons en fonction de chaque objectif lié au contrat jeune majeur mais aussi au jeune et à ses perspectives de vie. Pour exemple, nous pouvons faire une démarche liée aux aides au logement comme nous pouvons aider un jeune à emménager dans son appartement. Nous pouvons aussi bien faire une démarche pour une demande de titre de séjour auprès de la préfecture comme nous pouvons aller faire des achats avec le jeune pour lui apprendre à gérer son budget.

« Je m'appelle Anne-Hà M., j'ai 18 ans et je suis née en décembre 2005. Je suis arrivée dans la région en 2016. Avant cela, j'ai beaucoup déménagé, j'ai été placée dès mes 9 ans. Après plusieurs placements en famille d'accueil, j'ai pu trouver un équilibre en m'installant dans ma dernière famille d'accueil à Ery Le Châtel où j'ai pu y rester 7 ans, jusqu'à mon entrée à Claire Amitié. Sur cette période, j'ai bénéficié d'un parcours scolaire stable, sans changer plusieurs fois d'établissements. Une réelle relation de confiance a pu se créer avec la personne qui m'accueillait ainsi qu'avec les autres jeunes accueillis. Je m'y rends encore chaque week-end et j'ai toujours des contacts avec les jeunes.

Depuis mon placement, j'ai pu bénéficier de plusieurs suivis éducatifs qui ont débuté dès mon arrivée dans la région.

Peu de temps avant ma majorité, l'éducatrice de l'ASE qui m'accompagnait, m'a proposé un rendez-vous avec Claire Amitié, en août 2023. Le jour de ce rendez-vous, appelé « Visite d'accueil », j'ai ressenti beaucoup de stress et de la pression mais cela m'a permis de mieux comprendre le rôle de Claire Amitié, ce que cela pourrait m'apporter et j'ai visité les lieux.

Dès que je suis arrivée, vous avez pu m'aider à trouver un hébergement dans l'urgence et j'ai intégré l'internat du lycée AVIAT, j'y suis restée environ deux mois en attendant d'avoir une place pour intégrer le Foyer de Jeunes Travailleurs du pont de la Pielle.

Aujourd'hui, j'ai mon studio, dans lequel je me sens bien, je suis à côté de la faculté. Quand j'ai besoin d'aide pour effectuer des démarches, je ne me retrouve pas toute seule. Je trouve l'accompagnement proposé par Claire Amitié rassurant. Jamais auparavant, je n'avais eu autant de rendez-vous avec mes éducateurs, et les rendez-vous c'est aussi pour parler de moi, de ma routine quotidienne, mes projets. Je trouve ça bien que l'accompagnement ne soit pas tourné vers le passé mais vers mon avenir. »

Anne-Hà

## Les différentes étapes du service jeunes majeurs



## Les moments forts au sein du service jeunes majeurs

- Les rencontres partenariales (Rallye interprofessionnelles).
- L'extension de 5 places pour l'année 2024 et l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice.
- Le maintien de 2 accompagnements pour des jeunes majeurs après leur 21 ans (glissement sur le dispositif « CHRS hors les murs »), afin de consolider leur projet professionnel.

## Perspectives 2024

L'extension des places au service jeunes majeurs et l'arrivée d'une nouvelle collègue en ce début d'année donne une bouffée d'air au service.

Les perspectives de cette nouvelle année sont de mettre en place plus d'actions collectives informelles (repas, ciné-débat) et de redéfinir les besoins du service (public cible, accompagnement, lien avec l'ASE).

Céline CARELLI  
Cheffe de service







# Bilan RH et perspectives 2024



L'année 2023 a été marquée par des changements significatifs dans le domaine des ressources humaines.

Des ajustements majeurs ont redéfini les droits des travailleurs. Ils touchent des aspects cruciaux.

- 1 - Acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie
- 2 - Congés et événements familiaux
- 3 - Montant Net Social sur la fiche de paie
- 4 - Modification de l'âge de départ à la retraite...

Tous ces changements reflètent une volonté d'adapter le cadre professionnel aux besoins évolutifs de la société et des salariés.

Parmi les tendances constatées en 2023 à Claire Amitié France et exprimées par les salariés, nous pouvons constater ces quelques points essentiels :

- Assurer de bonnes conditions d'accueil et de relationnel,
- Créer de nouveaux outils et renforcer le management intermédiaire,
- Reconnaître le professionnalisme et l'engagement,
- Attirer et retenir les talents par le développement des compétences : former pour mieux accompagner.

Un enjeu pour les ressources humaines qui doivent rivaliser d'imagination pour fidéliser et motiver leurs équipes : proposer une organisation claire et équilibrée, suivi de carrière, meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle, gestion bienveillante, jours de congés supplémentaires, travail sur la culture associative... Autant de pistes pour garder ses talents en 2024 !



**Laure GRAMMONT**

Directrice générale adjointe  
en charge des Ressources Humaines

# Emploi

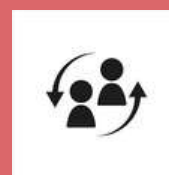
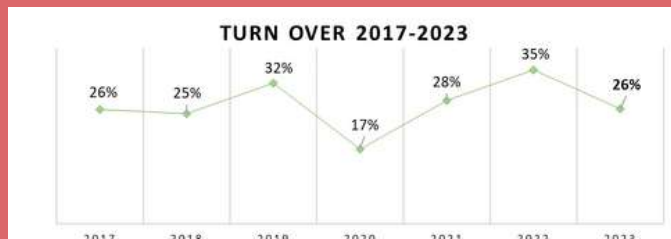
## Effectif

Au 31/12/2023, Claire Amitié France comptabilise 115 salariés, soit un effectif de 113,89 ETP

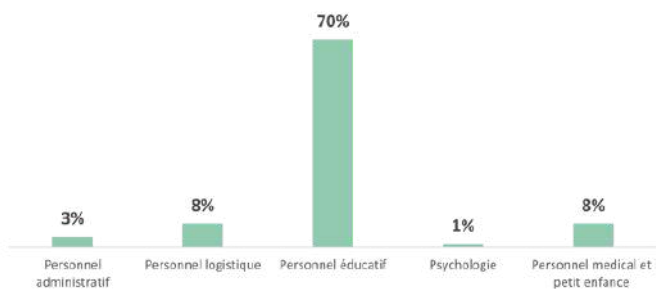


	2019		2020		2021		2022		2023	
	Employés	Cadres	Employés	Cadres	Employés	Cadres	Employés	Cadres	Employés	Cadres
CDI (Nbre de salariés)	72	17	78	18	77	21	88	25	85	24
CDI ETP	70,72	17	73,93	18	74,96	20,07	87,42	24,07	83,89	24
CDD (Nbre de salariés)	0	0	0	0	1	1	7	1	6	0
CDD ETP	0	0	0	0	1	1	7	1	6	0
Effectif Total (Nbre de salariés)	72	17	78	18	78	22	95	26	91	24
Effectif Total ETP	70,72	17	73,93	18	75,96	21,07	94,42	25,07	89,89	24
	87,72 ETP		91,93 ETP		97,03 ETP		119,49 ETP		113,89 ETP	

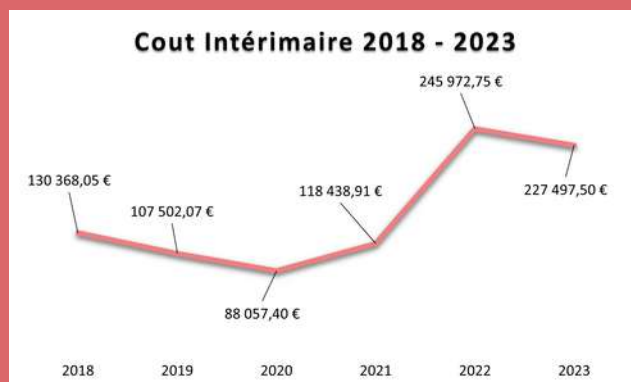
A Claire Amitié France, 8% des postes au 31/12/2023 étaient vacants, soit 10 postes dont 7 travailleurs sociaux.



## Répartition du personnel 2023



70% du personnel de Claire Amitié France est du personnel éducatif en 2023.



# Rémunération

## RÉMUNÉRATION MENSUELLE BRUTE MOYENNE



En 2023, la valeur du point étant passée de 4.425€ à 4.58€, cela montre une augmentation de la rémunération brute mensuelle. Toutefois, elle est à relativiser : en janvier 2023, un rappel de 6 mois de l'augmentation de la valeur du point explique ce grand écart de 11,91% entre 2022 et 2023.



# Conclusion

## « Et si nous n'étions préoccupés que du bonheur des autres... »

Thérèse Cornille, en prononçant cette phrase, en appelant de ses vœux cette intention, en souhaitant retrouver cette attitude et cette trace « de cœur » chez celles et ceux qui œuvraient au sein de Claire Amitié était-elle utopiste ? Décalée par rapport à son temps ? Et au nôtre encore plus ?

Pourquoi certains jours avons-nous du mal à y croire ?

L'année 2023 restera marquée par des débats politiques inquiétants pouvant aller jusqu'à remettre en cause la capacité de la France à défendre son modèle social, à faire face aux défis mondiaux des flux migratoires, des changements climatiques, à prendre les mesures face à la montée inexorable de la pauvreté.

Les zones de conflits qui se sont allumées sur la carte du monde sont proches, d'autres plus éloignées géographiquement, mais elles touchent les familles des personnes que nous accompagnons, des salariés, elles bousculent nos consciences, elles nous obligent à espérer la paix sans toujours y croire, à nous inquiéter de l'escalade de la violence.

Dans notre société marquée ces dernières années par la crise sanitaire qui a laissé des traces d'inquiétude et d'insécurité, notamment dans les rapports humains et chez les plus vulnérables, quelle place tient le travailleur social ?

Il est admis aujourd'hui que nous traversons une crise des métiers de l'humain, une crise de sens au travail, un refus de s'engager dans un emploi insuffisamment rémunéré, reconnu, au contact avec un public précarisé, vulnérable mais aussi plus complexe à accompagner.

Pourquoi le travail social n'est-il aujourd'hui plus aussi valorisé ? Parfois, même, on le stigmatise le considérant comme un facteur qui favorise un système d'assistantat, d'appel d'air.

L'infirmier, le pompier, l'instituteur, le policier sont tous des acteurs qui concourent à sécuriser la société, à prendre soin des malades, à secourir ceux qui sont en danger, à élever la connaissance des plus jeunes, à donner des repères. Mais le travailleur social ? Difficile de l'admirer encore plus de l'applaudir. Peut-être est-ce parce que l'on se dit qu'on a eu besoin d'un maître d'école, qu'on a eu besoin ou qu'on aura recours à un infirmier, que le pompier ou le policier pourra nous secourir en cas de danger, mais on ne pense pas a priori avoir besoin d'un travailleur social, du moins on espère s'en passer.



Les personnes que nous accueillons et accompagnons chaque jour ne se posent pas cette question. Elles ne se passent pas des travailleurs sociaux. Elles en connaissent sur leur parcours de vie, parfois depuis leur enfance. Elles rejoignent des dispositifs, des structures qui les prennent en charge, et un jour elles disent : « vous m'avez pris en charge, maintenant je me prends en charge ».

En découvrant les témoignages recueillis cette année des jeunes et des familles accueillis dans nos établissements et services, nous ne pouvons que les remercier pour le regard positif qu'ils portent sur celles et ceux qui travaillent à Claire Amitié. Nous constatons combien les savoir-faire et les savoir-être de chaque salarié, mis au service d'une mission quotidienne exigeante, portent des fruits déterminants dans la vie de celles et ceux qui nous sont confiés. Alors continuons de prendre soin des salariés pour pouvoir mieux encore prendre soin des personnes vulnérables qui auront besoin de nous. Soyons occupés à œuvrer pour le bonheur des autres.



# Le rapport financier

Suite à l'ouverture du CHRS jeunes du Val de Marne (financé par la DRHIL) à la rentrée 2023, la capacité d'accueil de Claire Amitié France est passée de 624 places au 1er janvier à 645 places au 31 décembre, dont 622 places permanentes et 23 places temporaires ou exceptionnelles. Ouvertes fin 2021, ces dernières ont été maintenues depuis lors. Par ailleurs, les établissements ouverts courant 2022 ont enregistré en 2023 leur première année pleine d'activité. En dernier lieu le taux d'occupation du Centre maternel et du Service d'Hébergement Semi-Autonome (SHSA), en moyenne annuelle, a respectivement atteint 94,16 % et 92,41 %, supérieur de 15,13 points à celui de 2022 (79,03 %) pour le Centre maternel et de 1,26 points à celui de 2022 (91,15 %) pour le SHSA.

Dans le contexte actuel de fortes contraintes budgétaires pesant sur les financeurs publics, les dialogues de gestion avec les autorités tarifaires ont été tendus mais se sont dans l'ensemble poursuivis. Cependant les arrêtés fixant les prix de journée du Centre maternel et du SHSA - tous deux situés dans le Val de Marne - n'ont été pris qu'au-delà du 31 décembre 2023, en février 2024. Claire Amitié France est donc restée tout au long de l'exercice dans l'incertitude sur les produits et donc sur la couverture des charges, de ces deux établissements qui génèrent 43% des produits et des charges d'exploitation. De surcroît, une divergence dans l'analyse des comptes administratifs 2021 du SHSA a conduit l'association à déposer un recours gracieux auprès du département.

La hausse des coûts de l'énergie subie par l'association reflète en partie la tendance générale observée depuis près de 2 ans en France. Elle résulte aussi de l'impact de contrats renouvelés fin 2022 à des conditions défavorables. Ils ont été résiliés à leur échéance annuelle, pour le premier et le plus important d'entre eux au 1er novembre 2023, pour les autres au fur et à mesure de leur venue à échéance. Les nouveaux contrats ont été conclus à des conditions normales avec un fournisseur d'énergie historique dont les tarifs s'avéraient inférieurs à ceux de ses concurrents. Cependant l'effet sur l'exercice 2023 des conditions obtenues dans le cadre des nouveaux contrats est resté limité. L'impact ne se fera véritablement sentir qu'en 2024.

Outre le fait qu'elles conduisent à un taux de vacance des postes élevé, les difficultés de recrutement amènent l'association à continuer à recourir largement à des intérimaires ou aux contrats à durée déterminée dans la mesure du possible.

Les modalités de financement de l'activité Logements Relais ont été modifiées à compter du 1er juillet 2023. Antérieurement financé par une facturation au prix de journée de l'activité réelle observée par l'établissement, l'établissement l'est désormais par une subvention de montant fixe définie pour l'année. Ses produits sont ainsi devenus insensibles au niveau et aux variations de son activité.

Les autres faits importants pour la gestion de Claire Amitié France tiennent à la hausse des coûts de l'électricité et du gaz et aux difficultés de recrutement persistantes dans le secteur du travail social, secteur où la mobilité est importante.

Ouverture du CHRS jeunes du Val de Marne, première année pleine d'activité pour les établissements ouverts en 2022, taux d'occupation moyen annuel du Centre Maternel et du SHSA supérieur à celui de 2022 se conjuguent pour déterminer l'essentiel de l'augmentation des concours publics reçus en 2023 par rapport à 2022. Ceux-ci s'élèvent à 10 300 277 € en 2023 marquant une progression de 1 081 747 € (+ 11,7 %) par rapport à 2022 où ils se montaient à 9 218 530 €.

En outre, l'association a bénéficié de dons privés à hauteur de 273 107 €, un quasi-triplement par rapport au montant des aides reçues en 2022 (92 603 €). Ces dons proviennent de donateurs historiques comme la Fondation Cibiel Lannelongue ou les Amis de Claire Amitié mais aussi de nouveaux donateurs.

Les reprises de fonds dédiés, pour leur partie utilisée en 2023, se montent à 392 570 €. Sur ce montant, 366 527 € portent sur des fonds dédiés constitués en 2022 pour couvrir des charges de fonctionnement 2023 ou répartir des produits perçus en 2022 sur la période de 2023 où l'activité concernée a été réalisée. Le complément porte sur la reprise de fonds dédiés précédemment constitués aux fins de financement d'investissements.

Au total, les produits d'exploitation s'élèvent à 11 413 656 € en 2023, progressant de 1 480 116 € (+14,9 %) par rapport à 2022 où ils étaient de 9 933 540 €.

Les charges d'exploitation augmentent en lien avec l'accroissement de l'activité. Elles évoluent aussi à la hausse sous l'effet du renchérissement du coût des fluides, imparfaitement compensé par les mécanismes réglementaires d'atténuation de la hausse des tarifs, de l'accroissement des coûts salariaux et de l'augmentation du poste « Report en fonds dédiés ».



Le poste « Autres achats et Charges externes » passe de 3 408 867 € en 2022 à 3 704 701 € en 2023, soit un accroissement de 295 835 € (+ 8,7 %). Toutefois pour prendre la véritable mesure de l'augmentation, il convient de tenir compte d'un changement de classement comptable des Allocations Mensuelles d'Autonomie (AMA) et Aides Exceptionnelles (AE) versées à certains hébergés. Inscrites dans les charges externes en 2022, ces aides figurent sur une ligne séparée – Aides financières – au compte de résultat 2023. Corrigé de leur montant (254 757 €), le chiffre des « Autres achats et charges externes » ressort à 3 154 110 € pour 2022. A définition constante, l'augmentation constatée en 2023 est de 550 591 € (+ 17,5 %). La hausse de 186 019,7 € (+ 54,1%) des dépenses en fluides en représente 33,7 %.

Les coûts salariaux, impôts assis sur les rémunérations incluses, augmentent de 980 287 € (+ 17,5 %) en 2023. Ils passent en effet de 5 578 383 € en 2022 à 6 558 670 € en 2023. Il convient de noter que d'un exercice à l'autre, l'effectif moyen de l'association apprécié en ETP s'est accru de 6 %.

L'association a reporté en fonds dédiés un montant de 467 760 €, inférieur de -106 875 € (- 18,6%) aux reports en fonds dédiés de 574 635 € effectués en 2022. En 2023 ont principalement été reportés :

- 196 567 € correspondant à l'écart entre les AMA perçues car incluses dans le prix de journée du SHSA et les AMA versées aux hébergés,
- 167 540 € correspondant au prorata pour les 8 premiers mois 2024 de la subvention perçue en 2023 pour le CHU exceptionnel 94 et courant du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Ces deux montants représentent 77,8 % du total du poste.

Au total, les charges d'exploitation s'élèvent à 11 430 064 € en 2023. Elles augmentent ainsi de 1 401 527 € (+ 14,0 %) par rapport à 2022 où elles s'élevaient à 10 028 537 €.

Les subventions d'investissement font l'objet de reprises au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles financent. Les normes comptables françaises imposent la comptabilisation des reprises en produits exceptionnels bien qu'elles compensent les dotations aux amortissements constatées en charges d'exploitation. En 2023, le montant viré au compte de résultat s'élève à 124 110 €.

L'exercice 2023 se termine sur un excédent de 103 302,57 €. Il est à comparer à l'excédent de 61 931,68 € dégagé en 2022.

Le résultat administratif 2023, tel que pris en compte par les financeurs publics, comprend de plus l'excédent dégagé en 2021 (77 651,54 €) ainsi que la variation de la provision pour congés payés (71 457,93 €) et la reprise de réserves de compensation (1 616,23 €). Il s'élève à 254 028,27 €.

## Compte de résultat synthétique 2023

	2022	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes	370 397	<b>436 168</b>
Dotations globales / Prix de journée	2 142 170	<b>2 684 284</b>
Subventions d'exploitation / Aides au poste	7 076 360	<b>7 615 993</b>
Autres produits	140 335	<b>276 711</b>
Reprises sur provisions	204 279	<b>400 501</b>
<b>TOTAL I</b>	9 933 540	<b>11 413 656</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats	–	–
Aides financière	0	<b>227 733</b>
Autres services extérieurs	3 408 867	<b>3 697 601</b>
Impôts et taxes	497 513	<b>598 443</b>
Charges de personnel	5 122 477	<b>6 010 259</b>
Charges de gestion courante	–	–
Reports en fonds dédiés	574 635	<b>467 760</b>
Autres charges	-6	<b>0</b>
Dotations aux amortissements et provisions	425 053	<b>428 270</b>
<b>TOTAL II</b>	10 028 537	<b>11 430 064</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	-94 998	<b>- 16 408</b>
Résultat financier	-4 941	<b>+ 4 882</b>
Résultat exceptionnel	161 871	<b>117 481</b>
Impôts sur les bénéfices	0	<b>2 652</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	61 932	<b>103 303</b>

Le total du bilan diminue de -104 268 € (-1,7%) à 6 003 707 € contre 6 107 976 € au 31 décembre 2022.

A l'actif le poste Actif immobilisé net diminue de -295 384 €, l'association n'ayant procédé à aucun investissement important au cours de l'exercice. Les actifs circulants augmentent de leur côté de 191 116 €, passant de 2 563 565 € au 31 décembre 2022 à 2 754 680 € au 31 décembre 2023. La variation globale se décompose en :

- une diminution des créances de -231 050 €. Celle-ci est principalement liée à une réduction de -213 731 € des produits à recevoir du département du Val de Marne. En effet, fin 2022 l'association n'avait pas encore émis la facture complémentaire pour compenser la sous-occupation du Centre Maternel (107 408 €) et pas encore reçu la subvention pour les primes Ségur versées en 2022 (135 485 €). Cette situation ne s'est pas reproduite en 2023.
- un accroissement des disponibilités de 384 578 €.

Observée à partir de mai 2023, l'amélioration de trésorerie s'est confirmée sur le reste de l'année. Elle tient à deux facteurs dont les effets respectifs se cumulent depuis deux ans. L'un comme l'autre n'ont toutefois qu'un caractère temporaire et sont appelés à être résorbés ultérieurement. Il s'agit en premier lieu d'un écart favorable à l'association entre l'estimation de l'Allocation mensuelle d'Autonomie (AMA) incluse dans le prix de journée du SHSA et l'allocation versée aux hébergés. Il s'agit en second lieu d'un faible niveau d'investissements. A ces deux facteurs s'ajoute l'impact de règlements par les financeurs publics moins tardifs et plus réguliers qu'ils n'ont pu l'être par le passé.

Les excédents de trésorerie sont placés sur un Livret A dans la limite du plafond réglementaire et au-delà sur un compte sur livret ordinaire. Le montant total des deux livrets s'élève à 1 286 333 € fin 2023, en augmentation de 963 951 € par rapport au 31 décembre 2022 où il était de 322 382 €. Corollairement le solde des comptes-courants ordinaires passe de 1 115 806 € fin 2022 à 543 230 € fin 2023, soit une réduction de 572 576 €.

Au passif, les fonds propres de l'association au 31 décembre 2023 figurent pour 3 116 995 € contre 3 137 803 € un an auparavant. La diminution de 20 808 € (- 0,7%) résulte de deux mouvements opposés :

- une augmentation de la situation nette de 103 303 € (+ 9,4%) tenant à l'excédent dégagé en 2023
- une baisse de -124 110 € (- 6,08%) de l'encours de subventions d'investissement restant à amortir.

Passant de 1 123 736 € fin 2022 à 1 198 926 € fin 2023 les fonds dédiés et reportés augmentent de 75 190 € (+ 6,7%). Le détail des reports et reprises figure ci-dessus dans les commentaires sur le compte de résultat.

Le poste Emprunts et Dettes s'élève à 119 462 € au 31 décembre 2023. La baisse de -220 432 € par rapport au 31 décembre 2022 tient à titre principal au remboursement à son échéance contractuelle du Prêt Garanti par l'État (PGE) de 180 000 € contracté en février 2021 pour neutraliser l'impact en trésorerie des charges exceptionnelles de la pandémie de 2020 non prises en compte par nos financeurs publics.

Elle tient aussi au remboursement des crédits mis en place au cours d'années antérieures pour le financement de programmes d'investissement. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice écoulé.

Je vous propose d'affecter le résultat de 103 302,57 € de la façon suivante, conforme aux règles établies par les financeurs publics de l'association :

- Résultats sous contrôle financeurs 2021-23 : 220 491,10 €
- Résultats sous contrôle financeurs 2020-22 : - 99 648,64 €
- Réserve de compensation aux charges d'amortissements : 383,77 €
- Réserve de compensation des déficits ultérieurs : 106 776,88 €
- Report à nouveau : - 124 700,54 €

**Nicole Rueff,**  
trésorière Claire Amitié France



## Bilan synthétique 2023

ACTIF	2022	2023
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	3 411 956	<b>3 118 322</b>
Immobilisations financières	132 455	<b>130 706</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>3 544 411</b>	<b>3 249 027</b>
<b>Actif circulant</b>		
Stocks et avances	-	-
Créances	968 224	<b>786 543</b>
Valeurs mobilières placement	-	-
Disponibilités	1 557 398	<b>1 941 975</b>
Charges constatées d'avance	37 943	<b>26 162</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>2 563 565</b>	<b>2 754 680</b>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>6 107 976</b>	<b>6 003 707</b>

PASSIF	2022	2023
<b>Fonds associatifs</b>		
Fonds propres	1 034 468	<b>1 096 399</b>
Résultat de l'exercice	61 932	<b>103 303</b>
Subventions d'investissements	2 041 404	<b>1 917 294</b>
Provisions réglementées	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>3 137 804</b>	<b>3 116 995</b>
Provisions pour risques et charges	77 389	<b>123 362</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>77 389</b>	<b>123 362</b>
Fonds dédiés	1 123 736	<b>1 198 926</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>1 123 736</b>	<b>1 198 926</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes financières	339 895	<b>119 462</b>
Fournisseurs	333 141	<b>201 057</b>
Dettes fiscales et sociales	1 011 138	<b>1 088 578</b>
Autres dettes	73 874	<b>106 526</b>
Produits constatés d'avance	11 000	<b>48 800</b>
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 769 048</b>	<b>1 564 423</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>6 107 976</b>	<b>6 003 707</b>









Claire Amitié

CLAIRE AMITIE FRANCE

59, rue de l'Ourcq 75019 Paris

Tél : 01.53.26.46.83

[secretariat.general@claireamitie.org](mailto:secretariat.general@claireamitie.org)

[www.claireamitie.org](http://www.claireamitie.org)